



La gazette du Lumensonesque



Verrières

N° 49 - Janvier 2023



Chers Amis,

Et si, enfin, les restrictions sanitaires étaient définitivement derrière nous... Je l'espère véritablement afin que les Verriérois, comme tous les Français, retrouvent le plaisir du partage et de l'engagement, fassent vivre nos entreprises locales, se retrouvent avec bonheur le plus régulièrement possible.

Même si, nous avons pu montrer et démontrer que Verrières rime souvent avec hospitalière, et qu'il en faut beaucoup plus qu'un petit virus pour nous faire dévier de notre façon si particulière de vivre, l'accueil est pour nous un maître mot, et l'année 2022 qui s'achève en est un exemple. De la première fête des vignes, à la chorale de l'été, aux marchés des producteurs, à notre fête votive, aux éternelles parties de pétanque et aux nuits de folie au son du karaoké, tout fut prétexte à la convivialité et à la fête. Gardons toujours cet esprit, qui nous donne beaucoup de joie dans ces temps si troubles.

Verrières c'est aussi, la solidarité et l'entraide, et l'incendie de juin, la violence du feu, la soudaineté et la réponse rapide de tous et de toutes, pour le circonscrire le plus rapidement possible, l'action des pompiers, des canadiens, l'appui que l'on peut très modestement offrir, les maisons, les chambres mises instantanément et en grand nombre à disposition, ... tout nous le prouve. Une fois le rush passé, reste un sentiment d'appartenance à une communauté qui sait se retrouver dans les moments difficiles ; ça fait vraiment chaud au cœur et m'a donné un sentiment de fierté. Fier d'être l'un des membres de cette communauté.

Verrières c'est aussi, l'innovation. Avec notre projet éolien unique en France, une petite commune comme la nôtre pourrait devenir producteur d'électricité. Et avec l'idée de proposer à nos concitoyens et voisins des contrats locaux nous permettant d'avoir une électricité dont le coût devrait être beaucoup moins soumis aux variations intolérables du prix que l'on voit aujourd'hui. Et, si on ajoute, notre volonté qu'une part significative de ses retombées servent à améliorer nos habitations et nos véhicules, par un abondement aux diverses aides existantes liées à la transition énergétique, l'innovation devient au service de tous.

Verrières c'est un positionnement et des nouveaux services à la personne. De notre petite bibliothèque, à France Service, de clic à la ferme, au transport scolaire, des nouvelles et multiples initiatives qui se construisent avec vous et pour vous et qui vont démarrer, d'abord dans le local de la mairie puis plus tard à la Maison GASC.

Verrières ce sont des agents communaux et un secrétariat de mairie compétents, dévoués et à votre service, qui entretiennent, bâtissent, confortent, nettoient, renseignent ... tout au long de l'année et partout sur notre commune.

Enfin Verrières, c'est notre traditionnelle et éternelle gazette dont ce nouveau numéro me semble particulièrement bien réussi.

Bonne lecture.

Votre Maire

Jérôme MOURIES

Travaux Mairie

Les travaux sur la commune sont assurés par Jean-Jacques Douziech, Frédéric Pons et Alex Maitret, entrepreneur indépendant, qui intervient en soutien à l'équipe en place.

Chacun a ses spécificités. Jean-Jacques a en charge le ramassage scolaire qui occupe beaucoup de son temps, l'entretien du village, tonte, élagage, maçonnerie, plantation, entretien du cimetière de Verrières, ... Frédéric intervient sur les hameaux: tonte, élagage, passage de l'épareuse sur les chemins ruraux, déneigement, entretien des deux autres cimetières. Alex aide sur les différents chantiers et travaille sur des demandes ponctuelles: réalisation de mobilier urbain, poubelles, aménagement de la bibliothèque, informatique et à suppléer Fred durant son absence maladie. Ils sont intervenus aussi sur l'éclairage solaire: réparation du mât du Bel Air et fabrication et pose du mât éclairage public solaire du point poubelle à la sortie de Verrières.

Une occasion aussi de saluer le travail de Céline André, secrétaire de mairie, qui gère avec beaucoup de compétence la gestion, l'Etat civil, répond à toute demande du public et se révèle d'un grand soutien pour les élus.



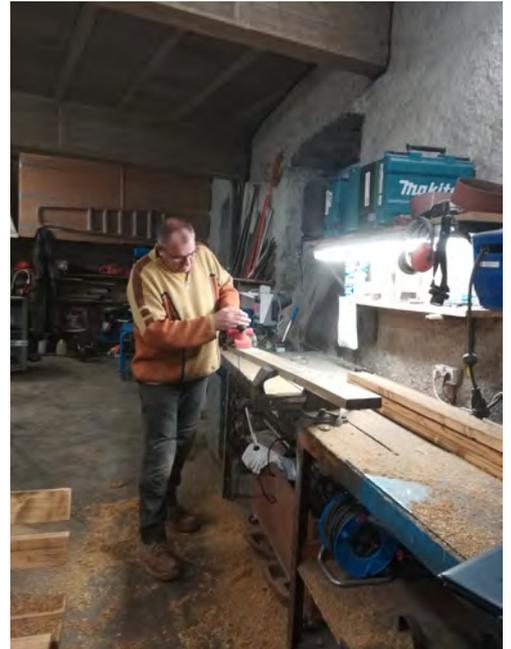
Passage de l'épareuse



Réalisation de mobiliers urbains



Plantation de haies en remplacement des haies de buis détruites par les pyrales.



Travaux d'hiver: ponçage et peinture des bancs publics.



Réalisation d'un réverbère solaire pour le point poubelle de Verrières



Le terrain du Pradel acquis par la Mairie réserve un emplacement pour du parking de camping-car. L'aménagement est en cours et il sera en capacité de recevoir des véhicules dès le 1er semestre 2023.

Salle des fêtes

Modification des tarifs de location au 1er janvier 2023

(Règlement à consulter sur www.verrieres12.fr)

Associations communales :.....	Gratuit
Employés communaux :.....	Gratuit
Particulier résident sur la commune :.....	200 €
Association non communale :.....	450 €
Particulier non résident sur la commune :.....	450 €
Réunion :.....	100 €



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique et à toute démarche administratives sur internet : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales.

Les élus de la Communauté de Communes de la Muse et des Raspes du Tarn ont décidé la création, le 14 novembre 2022, d'une maison France services originale où ce n'est pas l'usager qui se déplace mais un agent de la communauté qui vient au plus près de vous dans votre mairie pour vous aider dans vos démarches administratives.

Cette maison France Service est une structure multisites s'articulant autour de 3 pôles de référence : Broquiès, Saint-Rome-de-Tarn et Castelnau-Pégayrols, et permet un maillage fin de notre communauté de communes.

L'objectif est de permettre à tous d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc.

Des partenariats ont été mis en place avec les organismes suivants : la Direction générale des Finances publiques, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, l'Assurance Maladie, l'Agence nationale des titres sécurisés, Pôle emploi, la Mutualité Sociale Agricole, La Poste, et le Ministère de la Justice.

Cet espace France services multisites est animé par Anne Martin qui en assure la coordination et est ouvert à Verrières **le lundi matin tout les 15 jours de 9h à 12h.**

Vous pouvez venir directement à la mairie ou prendre rendez-vous avec Anne par téléphone au [07.86.15.38.63](tel:07.86.15.38.63) ou par mail FranceService@cc-museraspes.fr



Mme Anne Martin – titulaire (à gauche) et Mme Eveline Maurel - remplaçante (à droite) sera à Verrières à partir de 9H :

Les 9 et 23 **Janvier 2023**

Les 6 et 20 **Février 2023**

Les 6 et 20 **Mars 2023**

Les 3 et 17 **Avril 2023**

Le 15 **Mai 2023**

Les 12 et 26 **Juin 2023**

L'église de Vézouillac, quel devenir?

Une rencontre entre les habitants et le conseil municipal a eu lieu à l'église de Vézouillac le samedi 18 novembre.

Des travaux d'urgence pour éliminer la végétation à l'intérieur et à l'extérieur de l'église doivent être effectués au plus tôt, la commune ayant pris attache auprès d'une entreprise spécialisée. Lors de la remise à niveau du cimetière il y a quelques années, la commune a financé quelques travaux d'étanchéité le long des murs de l'église contre le cimetière. Malgré ces quelques travaux de sauvegarde il sera difficile pour la municipalité d'en assurer la pérennité.

Si l'on se réfère aux recherches effectuées par M. André Pons, la question des travaux remontent déjà aux années 1840. Des travaux de réparation engagés épisodiquement sans plus.

Cette réunion avec les habitants et paroissiens de Vézouillac avait pour objet principal du devenir de cette église qui n'a connu aucune célébration depuis une quarantaine d'années.

Seul un collectif ou une association, comme cela a été fait pour l'église Saint-Sauveur de Verrières ou de St Amans d'Escoudournac, peut être l'acteur privilégié pour prendre en main la sauvegarde de cette église : l'entretien bien sûr mais pourquoi pas créer un espace vivant dédié à la culture, aux chorales, aux expositions, à des animations diverses, en bref donner vie à ce lieu...et aussi bien sûr centraliser les aides financières et subventions. Cela permettra de cibler les travaux, de mener des actions, de communiquer et d'attirer l'attention sur cette église.

Aujourd'hui deux questions se posent:

- ◆ Est-ce qu'une association, une mobilisation des habitants ou des paroissiens peut prendre corps pour porter, appuyée et soutenue par la commune, la sauvegarde et la rénovation de cette église ?
- ◆ Est-ce qu'au delà des travaux d'urgence, d'autres travaux plus structurant de maçonnerie, de toiture et d'étanchéité ne sont-ils pas également indispensables, et comment en assurer leur financement ? questions qui se posent depuis des décennies (voir le texte de M.Pons ci-contre)

◆ La réflexion est désormais dans le camp des habitants, une prochaine rencontre est prévue en début d'année.

A l'issue de ce rendez vous un petit pot amical été offert par la propriétaire du presbytère.



Vézouillac—Travaux à son église et au presbytère

« Faire des recherches dans les archives, dont certaines tombant en poussière et ne pouvant plus être exploitées, que la mairie a bien voulu me confier afin de récupérer et classer celles qu'il était encore possible d'inventorier est très intéressant et je suis souvent en quête de quelque information sur ce qui a pu être un peu du passé dans notre commune.

Suite à la lecture de divers documents traitant de l'église de Vézouillac, j'ai pu relever que son entretien de même que celui du presbytère avait donné depuis longtemps quelques soucis.

Le 17 Décembre 1843, le conseil municipal avait demandé que l'église soit érigée annexe de la paroisse de Verrières, et avait pour cela avancé de bons arguments mais cette demande non satisfaite avait dû être renouvelée le 17 Septembre 1847, ajoutant à sa première requête que depuis plus de trente ans c'était les paroissiens de Vézouillac, Suège, Serres, Las Parets, qui entretenaient et payaient le prêtre avec leurs deniers consentant pour cela de lourds sacrifices. Le conseil avait alors supplié les autorités supérieures de donner un avis favorable à leur souhait. Satisfaction a-t-elle été donnée, je n'ai pas trouvé de réponse.

Le Prieur Joseph Boussaguet, qui était encore là en 1877, aurait pu la donner lui qui en 1755 avait fait ériger à ses frais, 300 livres, « face au grand portail de la basse cour au dessus de l'ayre » la belle croix de pierre posée sur le piédestal sur lequel sont gravées sur chacune des faces des inscriptions dont, sur celle arrière, celle du nom du donateur datée, sur les autres cotés des phrases plus difficiles à lire mais l'une disant vraisemblablement n'oubliez pas de faire le signe de la croix. Ouvrage à mettre en valeur !

Le 2 Mai 1873, le conseil accorde 150fr. pour la réparation du presbytère et le 27 Décembre 1874 décide de bien le réparer plutôt que de construire une nouvelle école. Cette solution a du

être la bonne puisqu'il est dit le 1er Avril 1875 que le toit menace ruines.

Le 9 Aout 1876, la première série de travaux urgents a été exécutée au moyen des fonds votés par la commune, du montant de la souscription des habitants de cette paroisse et aide de l'état mais, sont présentés au conseil plans et devis estimatifs des travaux restants à effectuer. Demande de secours de 800 Fr. au ministère des cultes. Peut-être a-t-il été accordée ?

Mais encore le 30 Mars 1890, nouvelle demande de secours pour reconstruction clocher. Il est dit « travaux terminés depuis assez longtemps mais secours nécessaire afin que le ouvriers puissent être payés, le conseil émet l'avis que soit versé à la fabrique de Vézouillac la somme de 600Fr. »

Cet état de travaux exécutés à l'église de Vézouillac n'est que partiel car d'autres dépenses dont je n'ai pas trouvé état ont dû être engagées durant les années 1900 ce qui n'a pas empêché le délabrement intérieur tel qu'on le voit actuellement et comme il est regrettable que cela ait pu arriver.

Pour mémoire Robert Salgues se rappelle que vers l'année 1944 un prêtre du nom d'Azemar ayant des origines à Vézouillac était venu en son église pour célébrer sa première messe. L'une des dernières obsèques a y être célébrées doivent être celles de sa sœur Henriette Salgues le 26 Avril 1960.

J'ajoute que notre mère Marie Vidal, Marius Saumade, Honoré Vayssac, mais aussi Maria Guy, (Madame Verdier) et d'autres élèves de l'école des sœurs avaient reçu en cette église la confirmation, souvenir qu'ils avaient en mémoire. Mais ce déplacement de l'évêque peut-être Monseigneur Germaine, n'est mentionné nulle part dans les archives diocésaines. La mésaventure Mgr Bourret était-elle encore dans la mémoire à l'évêché ? »

Texte de André Pons



Télécharger l'appli!

La Communauté de communes de la Muse et des Raspes du Tarn a souscrit un abonnement à Panneau Pocket pour diffuser des informations ou des alertes soit au niveau de la communauté des communes, soit au niveau de la commune (exemple ci-contre).

Pour cela télécharger l'application sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur.

Cette application est :

- est **gratuite** et anonyme pour les usagers
- est **disponible sur tous les supports**
- assure la **confidentialité** avec aucune récolte de données personnelles
- **donne l'information en temps réel**
- est **simple d'usage**
- propose un **agenda** avec les diverses manifestations

Verrières
12520
Le 12/01/2023

La nuit de Thermographie

La nuit de la thermographie le 12 janvier à Verrières organisée par le Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie, conseils pour la rénovation thermique des bâtiments publics et tertiaires : deux démarches pour résorber les déperditions énergétiques.

17:07

Bilan de la première année 2021 / 2022

Cette année pionnière a permis à l'ensemble des usagers de prendre ses marques dans ces nouveaux locaux agréables à vivre ; les enfants se sont vite appropriés tous les espaces.

Après un nombre d'incidents survenus sur le bâtiment : problèmes de canalisations, d'évacuation, d'étanchéité, d'humidité du silo de stockage des granulés et pour finir l'année scolaire 2021-2022, une inondation !

Inondation qui a permis aux enfants de terminer l'année scolaire au stade en « classe verte » !

Après des travaux effectués durant les vacances, le bâtiment est aujourd'hui parfaitement fonctionnel.

L'année scolaire 2022 s'est terminée par la fête de l'école qui s'est déroulée dans la bonne humeur sur les hauteurs de Compeyre (photo ci-dessus).

Lors de cette rentrée 2022-2023, l'équipe du personnel du SIVU s'est étoffée de Géraldine et Céline pour accueillir, au mieux, les enfants sur les temps périscolaires.



Quelques informations utiles

Adresse :

*Ecole Intercommunale Publique Belle Vue
2 chemin de la treille 12520 Aguessac*

Contacts

Tel pour le périscolaire:

0977477007 ou 0675809075 les matins de 7h30 à 8h50

Rencontre possible avec les élus du SIVU du Lumençon le mercredi matin de 10h00 à 12h00 sur RDV.

Pour toute inscription à l'école pour la rentrée de septembre 2023, vous devez transmettre vos demandes dès Janvier 2023 à sivudulumencon@gmail.com.

Compte facebook : Ecole du Sivu du Lumençon



Photo rentrée 2022-2023





ENFANCE JEUNESSE DE
LA VALLÉE DU TARN

MAIRIE D'AGUESSAC
AVENUE DES CAUSSES
12520 AGUESSAC

Premier anniversaire de la CTG* de la Vallée du Tarn

« **Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin** » Proverbe africain.

Et oui, un an est passé depuis le début du travail d'Amaia Zabalo, Chargée de Coopération de la CTG de la Vallée du Tarn. Plusieurs avancées pour ce beau projet élaboré par les 7 Communes de la Vallée du Tarn (Aguessac, Verrière, Compeyre, Paulhe, La Cresse, Rivière sur Tarn et Monstujouls)

La Petite Enfance : beaucoup de mouvement

« **Dans l'enfant se trouve le destin de l'avenir** » Maria Montessori

En début de l'année, par manque de place le Multi accueil Copains Câlines a dû refuser (ou repousser) l'accueil d'enfants. La directrice a contacté toutes les Assistantes Maternelles de la Vallée qui étaient toutes complètes et elles-mêmes étaient en train de refuser des familles. Cette problématique est vraie en sud Aveyron comme au niveau National. Cette situation a permis la mise en place plusieurs actions dans le but d'accroître le nombre de places d'accueil sur la Vallée pour répondre au mieux aux besoins des familles: organiser une campagne d'information et de promotion de la formation pour devenir Assistant.e Maternelle en collaboration avec le Pôle de Petite enfance de Millau, Pôle emploi, le Greta, la Communauté de Communes, la Mission Locale, la PMI, la CTG de Millau, la CTG de la Vallée du Tarn et les Assistantes Maternelles de Millau et de la Vallée.

Création d'un COPIL (Comité de Pilotage) pour étudier les possibilités pour adapter le Multi-accueil aux nouvelles normes imposées et en profiter pour augmenter la capacité d'accueil. Cette étude a été présentée aux élus.es de la SIVOM fin d'année (composition du COPIL : CAF, PMI, SIVOM, Multi-accueil et l'architecte de Aveyron Ingénierie).

La nouvelle direction du Multi accueil a mis en place un nouveau fonctionnement pour les inscriptions, plus clair et mieux adapté à la réalité actuelle. **Merci à l'équipe pour leur professionnalisme et leur adaptabilité.**

Les Assistantes Maternelles se réunissent plusieurs fois par an pour échanger sur leur travail. La collaboration entre elles et le Multi accueil se développe aussi. Leur travail est d'une grande importance aussi pour le bon accueil des nouveaux arrivants (autant des naissances comme des familles arrivées d'ailleurs) dans la Vallée !

Centre aérée 123 Soleil

« **C'est en jouant, et seulement en jouant, que l'individu, enfant et adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière** » Donald Winnicott

Le centre aérée de la Vallée, a trouvé des difficultés dans le recrutement en raison du manque d'éducateurs. Le bureau et la directrice ont réussi à trouver le personnel pour la saison. Mais elles cherchent un ou une éducateur.trice (BAFD) qui puisse appuyer et prendre le relais quand l'actuelle directrice est absente. Si vous connaissez du monde intéressé, contactez-nous ! Même avec cette difficulté, 123 Soleil a pu bien recevoir tous les enfants les mercredis et les périodes de vacances. **Merci à l'équipe pour bien assurer, malgré les difficultés.**

Associations de la Vallée du Tarn

« **La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple** » Antoine de Saint Exupéry

Pour les associations, 3 actions majeures cette année :

- la création d'un agenda mensuel
- un calendrier commun pour inscrire les différentes activités ouvertes à tout le monde
- nous avons commencé à prendre les fiches d'informations de différentes associations pour créer dans un avenir proche livret des associations de la Vallée.

Sur deux évènements, les associations ont montré leur vraie envie de faire ensemble :

* le Forum des associations, qui se faisait déjà avant et qui a été renforcé cette année.

* Solifeu : Journée pour honorer les personnes qui ont aidé à éteindre l'incendie cette été dans la zone de Mostujouls et Rivière de Tarn. A partir d'une proposition de l'association Rythmes de Monstujouls, plusieurs associations de la Vallée ont collaboré pour préparer et animer cette belle journée.

Il important de dire aussi, que nous avons créé un groupe avec des associations et des élus.es responsables des associations, pour réfléchir sur la pérennité de la coordination des associations.

Merci à tous et toutes ceux et celles qui ont participé pendant cette première année. Votre participation est très motivante pour continuer dans ce chemin ! (associationsvalléedutarn@gmail.com)

Petit Collectif de Parentalité

« **Nous ne naissons pas parents. Nous le devenons** »

Pour finir, une petite naissance : une dizaine de parents qui se réunit, depuis le mois d'octobre, une fois chaque période scolaire dans un apéro-parentalité. Le but : échanger sur les difficultés qu'ils.elles peuvent rencontrer dans leur rôle des parents.

Avant cette naissance, un petit groupe a créé le lien avec le Collectif de Parentalité de Millau. Nous avons collaboré avec eux pour la Semaine contre les Violences Éducatives Quotidiennes. Une exposition itinérante a eu lieu sur le sujet au mois d'avril au Multi accueil d'Aguessac, à 123 Soleil à Rivière sur Tarn, et à l'école de La Cresse, animé par l'APE de l'école. Merci aux médiathèques d'Aguessac et de Rivière, à l'APE de La Cresse, à la directrice d'123 Soleil, à Alice pour son appui et engagement. Pour plus d'information sur ce groupe, vous pouvez nous envoyer un email à pcpvalleedutarn@gmail.com

Et ce n'est pas fini : les projets continuent à avancer, pas à pas, grâce à la participation de chacun élus.es et habitants de la Vallée. Souhaitant que cette vision globale de la Vallée se développe de plus en plus.

*CTG : Convention Territoriale Globale signée entre le SIVOM Enfance Jeunesse de la Vallée du Tarn et la CAF.

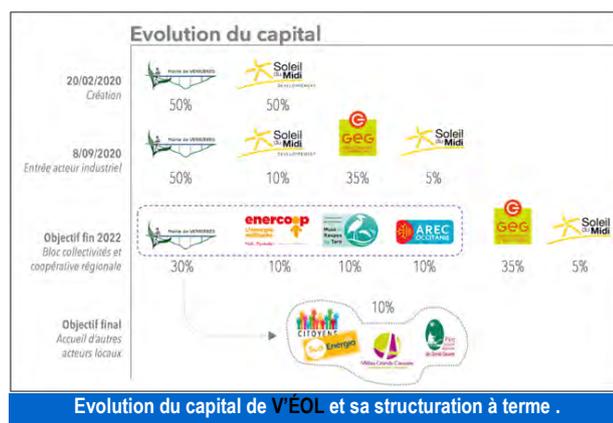
UN PROJET ÉOLIEN UNIQUE EN FRANCE



Notre vision politique sur le développement éolien

Sollicités depuis très longtemps pour développer un projet éolien, nous avons publié dans notre bulletin municipal **dès l'été 2013** notre vision politique du développement éolien sur Verrières. Dans l'Aveyron comme ailleurs, cette démarche était **pionnière** et visait à rendre le territoire maître de son avenir.

- **Sur les volets politique & réglementaire** : nous avons porté le projet auprès de toutes les instances politiques du territoire. Avec le **PNR des Grands Causses** et le **SCOT**, où la zone d'implantation du projet est matérialisée et fléchée comme la **seule zone de développement éolien innovante sur l'aspect sociétal**. Puis avec la **Communauté de Communes** de la Muse et des Raspes du Tarn où la **zone est matérialisée** dans le **PLUi**.
- **Sur le volet foncier** : la promesse de bail avec le propriétaire foncier du site est **tripartite** afin de conserver une maîtrise sur sa mise en œuvre ultérieure.
- **Sur le volet paysager** : une distance par rapport aux habitations de **plus de 1.100 mètres** a pu être respectée, bien au-delà du cahier des charges et des préconisations nationales.
- **Sur le volet budgétaire** : environ **60.000 €** par an ont été investis pendant quatre ans par la commune ; somme correspondant à 50% des dépenses engagées à ce jour pour constituer le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE), en instruction officielle depuis le 12 janvier 2021. Pour une commune rurale comme la nôtre, c'est un engagement particulièrement fort.
- **Sur le volet technique** : il a fallu beaucoup de temps, projet de territoire oblige, pour définir un projet **économiquement viable et conforme en tous points** avec la réglementation existante. Les deux aspects potentiellement les plus sensibles du projet (avifaune & intégration paysagère) ont donné lieu à d'importantes études ciblées réalisées par **des bureaux d'études reconnus nationalement pour leurs expertises dans ces domaines***. Pour chaque enjeu, la doctrine ERC (Eviter / Réduire / Compenser) a été respectée et menée aussi loin que possible.
- **Sur le volet financier** : nous sommes propriétaire à **50%** de la sas V'ÉOL (société portant la demande de DAE). Des discussions ont été engagées avec un certain nombre d'acteurs du territoire (en annexe, voire les lettres d'intention et de soutien). La commune **pèse ainsi sur les choix** d'actionnaires futurs en cohérence avec ses objectifs. Par exemple, les délibérations du Conseil municipal du 28/07/20 ont réorganisé le capital de V'ÉOL afin de répondre aux 2 objectifs principaux que nous nous étions fixés :
 1. *Assurer la présence d'un « industriel de référence » afin de garantir la bonne exploitation du parc éolien et la « solidité technique financière » du dossier. GEG ENer* a accepté de jouer ce rôle avec un pourcentage minoritaire. A noter, la présence au capital de SDM témoignant de son engagement.*
 2. *Préparer l'arrivée d'actionnaires locaux et publics (collectivités, citoyens, institutions...) avec un objectif de 60% des parts (N.B. : ce sont des dispositions statutaires et inscrites dans le pacte d'actionnaires).*
- **Sur le volet participatif** : Verrières avait au départ imaginée une coopérative citoyenne à l'échelle de la commune. Mais portant aussi d'autres projets EnR (parc solaire « villageois » et méthanisation) et tenant compte de l'émergence de la coopérative d'intérêt collectif SUD-ENERGIA (dont l'échelle est celle du PNR), il nous a semblé *in-fine* plus adapté d'entamer en 2020 des discussions avec cette dernière. Sud-Energia serait alors le vecteur d'investissement citoyen.
- **Sur le volet structuration de la société de projet** : la commune de verrières a proposé et signé des statuts ayant comme préambule la volonté de toutes les parties de **maximiser les retombées pour le territoire**.



*Bureaux d'études ayant été choisis par le gouvernement pour rédiger le guide méthodologie de référence de l'étude d'impact d'un parc éolien sur le territoire national.
 *GEG ENer (Gaz Electricité de Grenoble Energies Nouvelles et Renouvelables), présente des **atouts majeurs** : (i) c'est une **SEM** reconnue (20% de son capital est détenu par la **Banque des Territoires**), (ii) dotée d'une solide stratégie en termes d'EnR, (iii) filiale d'un groupe séculaire (1867) et (iv), entretenant un partenariat de qualité avec SDM.

Choix du partenaire : SOLEIL DU MIDI

Les associés de Soleil du Midi ont été, il y a plus de 20 ans, les **pionniers français des énergies citoyennes**. SDM apportait donc une double expertise : celle de savoir développer des projets (compétences fonctionnelle, réglementaire et technique) et celle de l'innovation sociétale que constituaient à l'époque (et encore aujourd'hui), les projets citoyens et collectifs. Un partenariat s'est donc noué naturellement et le projet est officiellement rentré en développement le 9 novembre 2015.

Ce partenariat à parts égales a fonctionné **d'excellente façon** depuis le début et **chaque décision fut partagée de manière collective**. Fait suffisamment rare pour être souligné : nous faisons ce que nous avons imaginé il y a 9 ans, grâce à la qualité de ce partenariat.

2022, un coup d'accélérateur au projet

Le projet en cours d'instruction depuis janvier 2021, a connu en cette année 2021, une accélération très importante.

Une réunion publique en mai

Dès le mois de mai, une réunion publique avec les habitants de la commune a permis de dégager quelques idées permettant d'optimiser pour le territoire les retombées d'un tel parc. D'autres réunions seront envisagées en 2023.

Economie locale	Placements	Fourniture d'Energie	Aides communales	Projets communaux lie à la TE
Economie du territoire en phase études, chantier puis en phase exploitation.	Epargne et Investissements via la coopérative SUD ENERGIA	Contrats locaux de fourniture d'électricité	Enveloppe annuelle proposé par la commune basée sur un % significatif des bénéfices	Rénovation énergétique de la mairie
Utilisation des recettes fiscales supplémentaires (≈40 k€/an pour la commune et ≈100 k€/an pour la CC) pour des projets majoritairement réalisés par des entreprises locales.		Possibilité de consommer l'électricité produite par le parc éolien (en cours d'étude de faisabilité)	Soutiens aux projets liés à la TE, en s'appuyant sur le Guichet unique du PNR	Borne de recharge électrique et voiture en auto-partage.
			Abonnement pour : Véhicules propres (vélo & voiture électrique) Chauffage non fossiles (bois & PAC) Rénovations des bâtiments (fenêtres & isolation)	Espace associatif mutualisé : Co-working et télétravail Drive fermier Accompagnement démarches administratives sur internet...
			bâtiments (fenêtres & isolation)	

Le médiateur de l'Eolien en juin

En juin ce fut la visite du médiateur de l'éolien Antoine PICHON. Pour la première fois en France, la préfète de l'Aveyron a décidé, contre l'avis de ses services qui trouvaient que le projet brisant la « séquence autoroutière » était, par sa hauteur, trop visible de l'autoroute et du viaduc de Millau, et qu'il était situé de plus dans une zone trop fréquentée par les vautours et riche en biodiversité, de saisir le médiateur de l'éolien. Cette médiation était destinée à essayer de rapprocher la vision très négative des services de l'état avec celle beaucoup plus positive et enthousiaste du territoire.

Deux jours de rencontres, de visite sur le terrain, de discussions avec l'ensemble des services de l'état du sous-préfet, des élus locaux, des bureaux d'études. Visite au Montseigne, au château de Cabrières, à l'aire de vision du viaduc pour vérifier l'implantation paysagère, du projet. Une conclusion s'est vite imposée au médiateur, le parc n'étant pas sur une crête, sa hauteur n'est pas le facteur déterminant pour sa visibilité, et au contraire une hauteur un peu plus haute permettra de diminuer le nombre de machines, qui seront toutes sur une seule ligne.

Pour finir, après analyse, et dans réunion de clôture avec Madame la préfète, le médiateur proposa de lancer l'enquête publique, une première étape avait été franchie.

L'enquête publique en juillet

Dans la foulée de l'avis du médiateur de l'éolien, une enquête publique s'est déroulée en juillet en mairie de Verrières et aux sièges des communautés de Communes de la Muse et de Millau. La préfecture ayant souhaité que le rayon de l'enquête soit élargi aux communes situées dans un rayon de 20 km du parc, au lieu des 6 Km réglementaires. Cette enquête d'une durée d'un mois a recueilli près de 300 avis, largement relayés par la presse locale. 30% d'avis favorables ont été recensés, à comparer aux 2 à 5% d'avis positifs habituellement enregistrés sur ces projets. Cependant, cette enquête a fait apparaître des craintes légitimes de bruits pouvant apparaître sous certaines conditions de vitesses et de sens du vent, pour les habitants les plus proches. Nous les avons prises en compte et proposé d'inscrire noir sur blanc des mesures de bridages, voir d'arrêt des machines si nécessaire. De plus, nous avons également travaillé sur la détection par radar des rapaces et des oiseaux, afin de ne pas utiliser d'effaroucheur, l'éolienne ralentissant ou s'arrêtant dès détection. Nous avons aussi indiqué au commissaire enquêteur que nous souhaitons que ce parc soit un laboratoire pour toutes les innovations couleur, radar, clignotement nocturne, ... permettant une meilleure intégration.

Le commissaire enquêteur donna un avis favorable au projet, avec toutes les prescriptions demandées, une seconde étape avait été franchie.

La commission des sites en novembre

Après l'avis favorable du commissaire enquêteur, l'état reprend la main et organise une réunion déterminante pour la suite du projet la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), présidée par le préfet, est composée de membres issus de représentants de l'État (DREAL, Direction régionale des Affaires culturelles, Direction départementale de l'Équipement, Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Délégué régional au tourisme, Service départemental de l'architecture et du patrimoine), des représentants des collectivités territoriales et des EPCI dont le parc des Grands Causses, des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles comme la chambre d'agriculture, et des personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée.

23 personnes composent cette commission. Les questions fusent, chacun expose son point de vue, il faut répondre du tac au tac, en argumentant, et en indiquant le pourquoi du comment de chaque décision que l'on a prise, pourquoi sont positionnement, pourquoi une telle hauteur, ...

Après analyse et discussion soutenue, un avis fut donné : 11 voix pour le projet, 7 contre et 2 abstentions, une nouvelle étape avait été franchie.

L'arrêté préfectoral en décembre

Après toutes ces étapes, il en restait une la plus importante, l'arrêté qui autorise ou pas, le projet. Et c'est ce 28 décembre que Monsieur le préfet de l'Aveyron a signé l'arrêté autorisant le projet.

La suite en 2023 ou plus tard ...

L'instruction proprement dite est désormais terminée, nous entrons dans une nouvelle phase celle des recours, celle où les associations, les personnes peuvent saisir le juge pour demander un arrêt ou une modification du projet. Cette phase n'est pas bornée dans le temps, et peut varier de 6 mois à quelques années. ...

Pendant cette période, nous allons continuer à travailler notre projet, à peaufiner l'actionnariat en nous rapprochant des collectivités et coopératives qui nous ont indiqué vouloir nous rejoindre : la communauté de commune, la région Occitanie, Enercoop Midi-Pyrénées, la coopérative sud-Energia, ...

Nous allons aussi travailler à mettre concrètement en pratiques les idées remontées lors de la réunion publique (contrats locaux, bonifications, économies d'énergie ...), et dès janvier nous allons préparer dans un comité de direction de V'Éol l'arrivée de l'AREC (Région) dans l'actionnariat.



Lettre de soutien de Mme. la présidente de la région Occitanie



Carole DELGA
Ancienne Ministre
Présidente

Montpellier, le 31 mars 2022

Madame VALERIE MICHEL-MOREAU,
PREFETE DE L'AVEYRON
PREFECTURE
PLACE CHARLES DE GAULLE
BP 715
12007 RODEZ CEDEX

NOS RÉF. : DITEE/MS/D22-01506
AFFAIRE SUIVIE PAR : Raphaëlle VIENOT
CONTACT : raphaelle.vienot@lregion.fr
Tél. : +33 (0)4 67 22 94 13

OBJET : Projet éolien porté par la commune de Verrières

Madame la Préfète,

Par courrier en date du 15 février 2021, Monsieur MOURIES, Maire de Verrières, m'informait des difficultés rencontrées concernant l'instruction du projet éolien porté par la société VEOLV, sur le territoire de sa commune.

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a émis un avis favorable sur ce projet, celui-ci étant conforme à la Charte du Parc et au PLUI de la Communauté de Communes de la Muse et des Raspes du Tarn.

Ce projet éolien est exemplaire au regard de l'implication des collectivités et des citoyens du territoire, et de la gouvernance locale mise en place avec la création de la société VEOLV impliquant les collectivités et des coopératives citoyennes.

Ce type de projet à gouvernance locale répond aux enjeux d'acceptabilité de l'éolien pour accélérer la transition énergétique sur nos territoires. Ainsi, je vous serai reconnaissante de l'attention que vous porterez à ce projet, dans le cadre de son instruction.

Je vous remercie de bien vouloir m'informer de la suite qui lui sera donnée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Carole DELGA

Copie à : Monsieur MOURIES, Maire de Verrières
Monsieur PRADERIE, Soleil du Midi



22, boulevard Maréchal-Léon-21406 Toulouse cedex 9 France
Tél. : 05 61 00 00 00 (service client)

Montpellier
201, rue de la Pompadour - 34064 Montpellier cedex 2 France
Tél. : 03 43 00 00 00 (service client)

2022 Ressource en eau, restriction

L'année 2022 est une année marquée par une sécheresse précoce et prolongée. Durant l'hiver 2021-2022, le niveau des pluies est faible ainsi que durant le printemps qui suivi, d'où des réserves en eau très affaiblies. Déjà, dès le mois de mai les marqueurs étaient préoccupants avec des niveaux que l'on retrouve en principe au mois de juillet ou août. Une faible pluviométrie et des températures, qui 10 mois sur 12, sont supérieures aux moyennes précédentes. Phénomène qui a entraîné une évaporation accrue jusqu'à assécher des sols en deçà des minimaux historiques. Cette sécheresse se prolonge durant l'automne. Au 1er décembre, les niveaux des eaux souterraines n'ont toujours pas réamorçée de remontée alors que l'automne est une période favorable aux pluies et épisodes cévenols qui arrosent notre région. Bilan, Une sécheresse de 3 mois d'avance et 3 mois de retard sur les pluies font de l'année 2022, une année record

Pour ces raisons, les arrêtés de restriction de prélèvement se sont succédés depuis début juillet.

Chaque niveau d'alerte correspond à des mesures de limitations des usages de l'eau dont voici les modalités dans le tableau ci-dessous.

Arrêtés du	Eaux superficielles et souterraines
06 juillet 2022 N° 12-2022-07-06-00004	
19 juillet 2022 N° 12-2022-07-19-00001	vigilance
27 juillet 2022 N° 12-2022-07-27-00001	1
3 août 2022 N° 12-2022-08-03-00002	1
10 août 2022 N° 12-2022-08-10-00005	2
17 août 2022 N° 12-2022-08-17-00002	1
23 août 2022 N° 12-2022-08-23-00002	1
31 août 2022 N° 12-2022-08-31-00001	1
07 septembre 2022 N° 12-2022-09-07-00002	vigilance
14 septembre 2022 N° 12-2022-09-14-00004	1
21 septembre 2022 N° 12-2022-09-21-00002	1
28 septembre 2022 N° 12-2022-09-28-00002	2
05 octobre N° 12-2022-10-05-00002	2
12 octobre N° 12-2022-10-12-00004	2
27 octobre N° 12-2022-10-27-00002	2
18 novembre N° 12-2022-11-18-00003	1
1er décembre	Levée des restrictions

Restriction \ Usage	Irrigation agricole	Golf	Autres
Niveau 1	Interdiction de prélever et d'irriguer tous les jours de 14h à 18h ; Les tours d'eau de niveau 1 sont mis en place sur les bassins sensibles; Fermeture de toutes les prises d'eau en rivière de 12h à 18h;	Interdiction d'arroser les terrains de golf de 8h à 20h Réduction de la consommation hebdomadaire d'eau de 15% à 30%	Interdiction de pratiquer le canyoning et de l' aqua-randonnée sur les cours d'eau et parties des cours d'eau classés en 1ère catégorie piscicole; Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou le niveau des plans d'eau de loisirs à usage personnel est interdit ; Interdiction de procéder à des pompages aux fins d'arrosage de chantier de 14h à 18h
Niveau 1 bis	Interdiction de prélever et d'irriguer tous les jours de 12h à 18h		
Niveau 2	Interdiction de prélever et d'irriguer tous les jours de 12h à 18h ; Les tours d'eau de niveau 2 sont mis en place sur les zones où ils ont été définis; Interdiction d'arroser les prairies (permanente ou non) et les luzernes;	Interdiction d'arroser les terrains de golf à l'exception des greens de départ Réduction de la consommation hebdomadaire d'eau de 60%	L'orpillage amateur est interdit Les pratiques du canoë et de tout autre type d'embarcation sont interdites sur les cours d'eau et partie de cours d'eau classés en 1ère catégorie piscicole; Une surveillance accrue des rejets des stations d'épuration est prescrite. Les travaux nécessitant le délestage direct dans le milieu récepteur sont soumis à autorisation préalable et pourront être décalés jusqu'au retour d'un débit plus élevé; Interdiction d'arroser des pelouses, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément, espaces sportifs de toute nature de 8h à 20h (les jardins potagers ne sont pas concernés). Interdiction de procéder à la vidange des plans d'eau de toute nature dans les cours d'eau; Interdiction de procéder à des pompages aux fins d'arrosage de chantier de 12h à 18h
Niveau 3	Arrêt de toute irrigation sauf les cultures prioritaires définies (tabac, pépinière, maraîchage et cultures porte graine). Ces interdictions ne s'appliquent pas aux retenues collinaires ou celles sur cours d'eau équipées d'un dispositif de restitution de débit réservé fonctionnel, dans la limite du volume qu'ils sont autorisés à prélever et sous réserve de respect des prescriptions particulières figurant dans les arrêtés des ouvrages classés au titre de la sécurité hydraulique.	Interdiction d'arroser les terrains de golf à l'exception des greens qui pourront être arrosés entre 20h et 8h sauf en cas de pénurie d'eau potable Réduction de la consommation hebdomadaire d'eau de 70%	Interdiction d'arroser les potagers sauf à l'arrosoir et uniquement de 20h à 7h00 Interdiction d'arroser les stades Interdiction de procéder à des pompages aux fins d'arrosage de chantier
Niveau 4	Réquision des stocks d'eau; Toute autre mesure validée par la cellule de crise.	Toute autre mesure validée par la cellule de crise	Toute autre mesure validée par la cellule de crise

Les mesures des débits de l'eau sont issues des sondes hydrographiques d'étiage et les informations collectées par le réseau Onde. Ces données sont utilisées par les organismes de l'Etat pour transmettre, par le biais d'arrêtés, les niveaux d'alerte. Ces sondes hydrographiques sont actuellement au nombre de 4. Ce dispositif sera amélioré en 2023, le nombre de sondes passera de 4 à 7 afin d'affiner les données et d'adapter les niveaux d'alertes. L'une des sondes supplémentaires sera située sur l'affluent rive droite du Tarn : Lumensonesque, La Muse et le ruisseau du Bourg. L'organisation de cette future gestion porte aussi sur mesures de restriction des usages de l'eau qui concerne :

- L'irrigation agricole et arrosage
- Le lavage et nettoyage
- Les loisirs
- ICPE—Hydroélectricité, moulins, ouvrages hydroélectriques
- Les rejets dans le milieu naturel

Des réflexions sont également menées par les divers utilisateurs :

- ◆ Pour les particulier une meilleure gestion de l'eau domestique (récupération d'eau pluviales, robinet économiseur, ...)
- ◆ Pour certains industriels en pleine mutation forcée comme la papeterie, la verrerie.
- ◆ Pour l'agriculture. En agriculture, des recherches sont menées sur des plantes moins gourmandes en eau en s'inspirant notamment des cultures africaines comme pour le fonio (graine riche en nutriment sans gluten), une céréale qui n'a quasiment pas besoin d'eau pour pousser et produit des graines proches du boulgour. Il y aussi le sorgho, la silphie qui pourrait bientôt remplacer le maïs trop gourmand en eau et en pesticides. Les pistes sont multiples, certaines déjà appliquées dans certaines régions et d'autres encore au stade de recherche. Un point important aussi en agriculture est l'abreuvement des troupeaux. Cet été, des apports d'eau ont été nécessaires, notamment sur les causses. Des points d'abreuvement supplémentaire à créer: lavognes, retenues, ...?

En conclusion, il faut envisager que l'année 2022 ne sera peut-être pas une année exceptionnelle et se préparer à affronter des saisons sèches et chaudes plus intensives et plus longues.



Le fonio



Le sorgho



Le silphie, une plante qui pourrait remplacer le maïs

Été 2022



Été 2022, le Lumensonesque s'est asséché dans le village et sur d'autres portions de son cours d'eau dès le mois de juin.

Durant cet été, des truites prises au piège dans des trous d'eau ont été sauvées par des habitants et aussi les enfants qui ont pris part à ces opérations.

En 2003, le Lumensonesque avait repris son cours en novembre. Cette année, c'est le 13 décembre que l'on a pu revoir le ruisseau couler sur toute sa longueur. Un plaisir de voir ce ruisseau reprendre vie!

La gazette du Lumensonesque—N°16—Décembre 2003



UN ÉTÉ CHAUD

Difficile fut cet été, la canicule, la sécheresse, les champs transformés en paillason et même quelques uns partis en fumée.

Malgré notre condition de vie un peu privilégiée tout le monde en a souffert, la nature comme nous. Le Lumensonesque à sec et avec les excès d'un violent orage de grêle, des grêlons gros comme des balles de ping-pong, laissant des souvenirs sur les carrosseries des voitures, les gouttières en plastique, transformées en passoirs, et maltraitant les restes de la végétation. Espérons maintenant un véritable hiver raisonnable.



Ce fut l'occasion pendant que le Lumensonesque était privé d'eau d'organiser une réunion citoyenne des habitants de Verrières pour nettoyer les berges du ruisseau au coeur du village. Le moment ou jamais ! (cela devant les yeux admiratifs de nos jeunes qui nous regardaient depuis la passerelle !...)

Par la suite, la mairie a décidé de curer le fond du ruisseau devant le barrage. Le travail a été exécuté par l'entreprise Sévigné, ce qui a permis de dégager 180 m³ de cailloux, redonnant un bel espace, espérons le à nos belles truites, quand l'eau sera revenue.

L'Obligation de débroussaillage (OLD)

L'obligation de débroussaillage s'applique aux communes du département les plus sensibles à l'aléa feu de forêt, tel que défini dans le PDPFCI (plan départemental de protection des forêts contre l'incendie).

Sur une échelle de 1 à 6, la totalité de la commune de Verrières est classée niveau 6 soit une sensibilité à l'aléa feux de forêts très forte.

Les travaux sont toujours à la charge du propriétaire du bien qui engendre l'obligation de débroussailler sauf en cas de superposition entre une OLD liée à une construction ou un terrain en zone urbaine avec celle liée à un linéaire : dans ce cas, la zone mixte incombe au gestionnaire du linéaire. Les propriétaires des fonds ne peuvent pas s'y opposer.

Principales modalités techniques

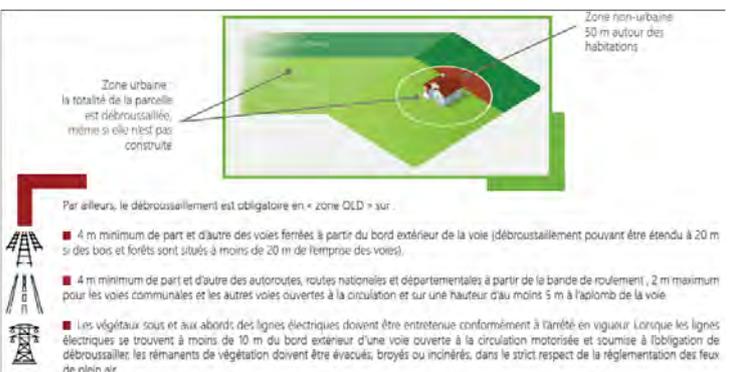
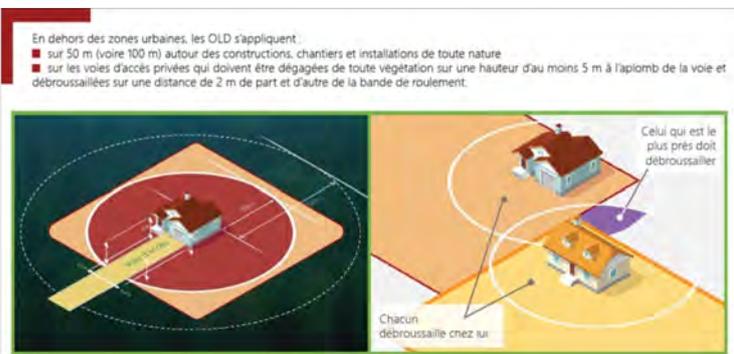
L'espace autour de la construction doit être ratissé sur une largeur de 7 m. Arbustes et arbres surplombant ou proches de la construction doivent être mis à distance d'au moins 2 m des ouvertures et des charpentes apparentes.

Arbres, groupement d'arbres et arbustes doivent être tenus à distance

Les voies d'accès doivent être dégagées de toute végétation sur une hauteur de 5 m à l'aplomb de la voie et débroussaillées sur une distance de 2 m de part et d'autre de la bande de roulement

Les arbres ou groupement d'arbres ne doivent pas dépasser 15 m de diamètre, et, doivent être élagués à au moins 2 m

Supprimer les arbres morts ou dépérissant



La strate arbustive doit être considérablement réduite, ne doit pas excéder 15% de la surface totale. La strate herbacée doit être régulièrement fauchée. Les haies ne doivent pas excéder 2,5 m³ par mètre hors volume des arbres.

Débroussailler les propriétés communales

Définition de la «zone OLD» Au sein de ces communes, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) s'appliquent à l'intérieur des espaces naturels combustibles (bois, forêts, landes, etc.) présentant un aléa feux de forêt fort ou très fort, forêts, landes, etc.) présentant un aléa feux de forêt fort ou très fort, et jusqu'à 200 mètres autour de ceux-ci.

Parcelles et bâtiments communaux, situés dans les espaces boisés, forêts, landes, etc., ou à moins de 200 m : mêmes obligations que pour les autres propriétaires.

Voirie communale située dans la zone concernée par les OLD : toutes les voiries communales doivent être débroussaillées sur 2 m de part et d'autre de la bande de roulement et sur une hauteur d'au moins 5 m à l'aplomb de la voie. Dans tous les cas, ces travaux sont à la charge de la commune. Ils pourront servir de référence technique aux administrés qui sont très sensibles à l'exemplarité de la personne publique.

PROGRAMMER LES TRAVAUX

Les bâtiments : les obligations légales de débroussaillage doivent être conformes en permanence à la réglementation. Les communes peuvent établir un plan d'actions avec échéancier et priorisation. Une étude spécifique proposant des mesures alternatives au débroussaillage le long des infrastructures linéaires peut également être soumise à la validation de la sous-commission feux de forêt.

CONTACTER LES RIVERAINS

Les obligations incombant aux communes les amènent souvent à intervenir sur des fonds dont elles ne sont pas propriétaires. Dans le cas des voies de circulation communales ouvertes à la circulation publique : La commune doit aviser les propriétaires concernés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, 10 jours au moins avant le commencement des travaux. L'acceptation du propriétaire n'est pas requise. Par contre, si un propriétaire s'y oppose, il devient alors le responsable du débroussaillage à la place de la commune. Dans le cas des bâtiments communaux et leurs voies d'accès situés en zone non urbaine : La commune doit demander l'accord aux propriétaires voisins pour réaliser le débroussaillage, si l'emprise dépasse la propriété communale. En cas de refus d'un propriétaire, la responsabilité du débroussaillage revient au propriétaire concerné.

ORGANISER LA MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre des travaux peut être assurée : par les communes : possibilité de formation technique pour le personnel communal, afin qu'il sache réaliser des travaux conformes à la réglementation par des entreprises : un marché doit être passé dans le respect du Code de la commande publique par des associations d'insertion : elles emploient des ouvriers dans le cadre de contrats aidés. Cela permet d'allier débroussaillage et insertion professionnelle tout en réduisant le coût des travaux. Une convention doit être établie entre l'association et la commune. Attention, le bois coupé reste la propriété du propriétaire du fonds. L'enlèvement peut lui être proposé avec son accord préalable écrit. Dans tous les cas, l'élimination des résidants

Notre petit hameau a malheureusement fait la une des journaux, et même de TF1, le mercredi 15 juin, avec le premier incendie du Sud Aveyron de cet été « brûlant » !

Nous avons fait le choix de diffuser les témoignages de celles et ceux qui ont bien voulu nous confier leurs réactions, leurs émotions, leurs ressentis... Une autre manière peut-être de faire une thérapie !

Rétrospective de cette journée mouvementée...

C'était un mercredi après-midi, ensoleillé et chaud, comme depuis plusieurs semaines. Chacun vaquait à ses occupations et les enfants jouaient dehors. Le vent souffle... En cette période de fauchage, une étincelle provoque ce que tout le monde redoutait depuis longtemps en raison de cette sécheresse... un incendie.

L'agriculteur fait tout ce qu'il peut pour tenter de stopper le feu en attendant les pompiers, mais en vain... les flammes sont les plus fortes et atteignent très rapidement les maisons.

Tout s'accélère...

Elise : « Quand le feu a débuté, je venais juste de m'endormir... puis j'ai reçu un appel de ma maman, j'ai décroché, elle était en panique. « Elise, il y a le feu, descends vite, j'arrive !!! » J'ai couru dans les escaliers, en chaussettes et avec juste mon téléphone et mon chargeur... Je n'ai pas de suite compris ce qui se passait, j'ai vu une épaisse fumée jaune et mes voisins en panique totale. J'ai eu également peur pour les hameaux alentour : La Cals, Cousiniès, La Rouquette, où est en pension mon poney... Je retiens de cette journée, des images horribles, j'ai eu très peur pour notre beau hameau, pour la ferme et les brebis, mais je me suis surtout sentie vraiment impuissante face à ce feu. Ce qui m'a donné ma « future » vocation : pompier ! »

Noah : « Je jouais aux tracteurs avec Hugo chez papi et mamie. Tout d'un coup, on a senti le cramé. Tonton a appelé papi au téléphone et lui a dit « Il y a le feu qui monte vers Conclus ». Papi est parti vite voir tonton et nous, avec Hugo, on est monté en courant chez Hugo pour prévenir nos parents. Pour moi c'était un jour horrible et j'ai failli perdre ma maison et mes jouets, mais à Verrières je savais que j'étais entre de bonnes mains. »

Léandre (Cousiniès) : « J'étais assis sur le canapé quand Papa a appelé de Veyrac pour nous avertir que ça brûlait vers chez nous. Il avait l'air inquiet ! Maman est sortie, elle n'a rien vu... Moi j'étais dedans j'avais un peu peur... et je suis sorti aussi. J'ai regardé vers Conclus... « Maman regarde ! Conclus brûle ! On appelle les pompiers ! » Moi j'ai eu peur. J'ai pensé aux voisins d'en face, à mes copains... Je suis sorti de la maison, j'ai entendu des cris ! C'était terrifiant ! Le 15 juin c'était l'anniversaire de Papa, finalement on a oublié le cadeau et on n'a même pas soufflé les bougies ! Ce que je retiens de ce jour-là : tous les pompiers et les gros camions devant la maison garés en vrac ! Les gyrophares ont éclairé l'intérieur de la maison toute la nuit ! Mais finalement le mieux dans tout ça c'était la visite de la caserne des pompiers de Millau ! »

Solange (La Cals) : « J'étais tranquillement à la maison, au frais, en train de regarder la télévision, volets et fenêtres fermés. Mon cousin Damien et mon voisin Grégory ont tapé à la porte et m'ont prévenu qu'il y avait le feu en face. Je n'y croyais pas, je ne sentais rien. Quand je suis sortie pour me rendre compte de la situation, j'ai paniqué, j'imaginai ma maison brûler ! Je voulais rester chez moi, ne pas abandonner ma maison... mais la gendarmerie, mes voisins et les pompiers m'ont obligée à partir. J'ai tout laissé, juste pris le chien. J'ai été accueillie très gentiment à Malbosc par toute la famille. Sébastien est reparti chez moi et a tout géré, il a sorti la voiture et a fait le lien avec les pompiers. Je me suis sentie perdue, impuissante, je me voyais sans toit, plus rien, même pas une photo... A 80 ans c'est terrible ! Je garde en mémoire la solidarité qu'il y a eu entre voisins ce jour-là. C'est une expérience de plus dans la vie, qui m'a rendue plus forte mais qui marque profondément. J'espère que cela fera prendre conscience que cela peut arriver à tout le monde, qu'il faut s'organiser à l'avance en cas d'évacuation en urgence. Je n'avais même pas pensé à prendre une valise ! »

Arlette : « Je faisais une petite sieste par une journée très chaude. Un bruit anormal, comme un grand souffle, me fait réagir. Je sors et vois le feu tout près de la maison... de chez moi, j'avais l'impression que la maison d'Angélique, ma fille, brûlait ! Aussitôt j'appelle les pompiers, qui sont déjà prévenus, puis ma fille qui dort chez elle. Elle ne comprend pas ce que je lui dis... Je renvoie mes petites filles, qui étaient chez moi, à leur maison, plus éloignée du feu et descends en courant voir si Angélique s'est réveillée. En chemin, je rencontre Jean-Claude et lui demande de courir vite pour sortir Aélyls et Angélique, puisqu'il est plus dégourdi que moi. Elle sort enfin, avant que l'on casse la porte. Ensuite, on essaie de protéger en attendant les secours. Une très grande peur de voir Conclus détruit. Ce 15 juin, une très grande solidarité s'est mise en place, voisins, amis, municipalité, habitants de Verrières, qui nous ont accueillis formidablement et ont tout fait pour nous aider. »

Angélique : « Je rentre du travail à 13h, je couche ma fille Aélyls. Grand soleil et chaleur de plomb, je ferme les volets de la maison et je pars à mon tour faire une petite sieste. Durant mon sommeil, j'entends vaguement un bruit continu, que je prends pour le bruit d'une machine telle qu'un souffleur. Puis, des petits bruits contre les volets de la chambre que j'assimile à des gouttes de pluie. 15h10, le téléphone sonne... J'hésite à répondre, je dors. Finalement, j'ouvre un œil et je vois sur l'écran du portable « Maman ». Je réponds, complètement dans les vaps. Ma mère totalement paniquée me dit « Sors, sors Angélique, sors ! ». Je ne comprends pas bien ce qu'elle me dit, ne comprends pas ce qui la met dans cet état et par-dessus tout, je ne capte pas bien avec le téléphone et je finis donc par raccrocher. Ce bruit, ce souffle, que j'entends depuis une durée que je ne pourrais déterminer, devient de plus en plus fort. Je me lève, j'appuie sur le bouton pour lever le volet-roulant et voir ce qui se passe dehors. Ouvert sur quelques centimètres, je vois de la poussière, des feuilles et des débris noirs tourbillonner devant les portails du garage en contrebas. Le volet continue de s'ouvrir et là je vois les arbres, situés à seulement quelques mètres de la fenêtre, en feu. Je comprends que la situation est très grave, que ce n'est pas la pluie qui claque sur les menuiseries mais bel et bien des braises et des cendres. J'enfile un pantalon, je cours chercher Aélyls dans sa chambre. Quelqu'un frappe vigoureusement à la porte. J'ouvre, je vois Jean-Claude qui me dit « Vite, vite, il faut partir, tout est en train de brûler ! ». Et là nous nous mettons à courir vers la route, la petite dans mes bras et Saori, ma chienne, à nos côtés. Pour moi c'était fini, inutile de regarder en arrière, la maison était en train de brûler. Une fois arrivée sur la route, ma mère me dit « La maison ? », je lui réponds « Je m'en fiche de la maison, ce n'est que du matériel, on s'en est sorties maman c'est le principal ». Je confie Aélyls et Saori à mes nièces Chloé et Noémie, qui attendent devant le jardin de mes parents, je leur dis de rentrer chez elles, qu'elles ne sont pas en danger pour le moment là-bas. Ma fille et mes parents en sécurité, ma priorité était de prévenir les habitants qui n'étaient pas encore au courant de la catastrophe. Je cours... je vois en contrebas Fred qui lutte pour que le feu ne se propage pas dans son jardin. Je le rejoins, il me dit que pour le moment ça va. Je me rends chez Huguette, je l'appelle, secoue le portail en espérant l'ouvrir, en vain. Je croise Lucien, Jacqueline ainsi que Cédric et Justin qui s'affairent à la ferme, le feu est juste en dessous. Les voisins les plus proches de l'incendie semblent être en sécurité. Je cours à la Villa des Pins par peur que le feu ne se propage jusque là-bas, mais je n'obtiens aucune réponse à mes appels. Alors que je retourne au centre du hameau, un fourgon montant de Verrières s'arrête et le conducteur me dit « Je suis de Verrières, je suis pompier ». Je monte dans son véhicule et nous retournons nous assurer qu'Huguette n'est pas chez elle. Les gens courent, Camille fait des allers-retours en vélo, c'est la panique mais tout le monde est en sécurité. Un important dispositif de gendarmerie arrive pour sécuriser la zone et faire évacuer les habitants vers Verrières. Un gendarme me demande s'il y a des habitations, des hameaux à proximité qui pourraient être en danger si l'incendie venait à se propager. Je leur indique La Cals et Cousiniès sur le front Sud, une patrouille est envoyée. L'évacuation des habitants est dans un premier temps difficile. Ils ne veulent pas abandonner leur maison aux flammes, toute leur vie. Mais le danger est bien là. .../...

Angélique (la suite): Le feu venu par le ravin s'est scindé en deux. Un feu se propageant sous la ferme et l'autre vers les pins de Vinnac. Le vent qui tourne sans cesse rabat d'immenses nuages de fumée vers le hameau et rend la situation totalement imprévisible. Les habitants présents au moment du départ de feu, ainsi que ceux qui ont quitté leur travail pour nous rejoindre, soutenus par des proches et des voisins venus prêter main forte mettent tout en œuvre pour contenir les flammes à l'aide de tuyaux d'arrosage et de pelles sans ménager leur peine, malgré la chaleur liée au soleil et celle dégagée par l'incendie.

D'ailleurs j'ai dû venir en aide à ma mère prise d'un malaise à cause des fumées et des efforts qu'elle a fournis pour éviter le pire.

Les premiers pompiers arrivent, soulagement. Mais il y a un problème de taille... le manque d'eau pour approvisionner les camions citerne.

Moi, je n'ose pas m'approcher de chez moi, persuadée que je n'y trouverai qu'une maison en feu. J'appelle d'ailleurs mon conjoint Erwan qui est sur Albi et lui laisse un message lui disant qu'à l'heure actuelle notre maison était certainement en train de brûler mais qu'Aélys et moi étions en sécurité.

Les gendarmes arrivent finalement à faire évacuer les personnes les plus fragiles, les enfants accompagnés de leurs animaux de compagnie. Avec leur accord, je reste sur place afin de guider les pompiers et de transmettre des informations aux habitants partis sur Verrières. Le téléphone ne cesse de sonner, je réponds qu'ici c'est l'enfer mais que tout le monde va bien.

Je descends au niveau du terrain de pétanque qui jouxte mon terrain. Le gros de l'incendie est terminé sur cette partie, il ne reste plus rien qui n'ait déjà brûlé... Fred me dit que chez lui aussi cela semble fini, mais qu'à deux reprises le feu a sauté et commencé à embraser son tas de bois de chauffage situé bien plus haut que là où s'est arrêté l'incendie.

Je remonte au centre du village, c'est l'effolement. Le feu frôle la maison de Laure et Christophe et remonte très vite. Pourvu que le massif végétal juste en dessous de leur maison ne s'embrase pas. Tout le monde s'affaire. Je jette un coup d'œil en contrebas, la façade nord de ma maison est intacte. Impossible de voir s'il y a des dégâts mais la priorité n'est pas là. Quelqu'un au loin demande aux pompiers de venir avec lui, le feu a sauté la route.

Je téléphone à Corinne, Cassandra me répond. Je lui dis qu'il faut partir vite, la situation est incontrôlable et le feu progresse très vite. Un pompier me confie qu'ils craignent qu'avec le vent l'incendie encercle le village... Finalement, une intervention rapide permet de maîtriser ce front-là.

Les efforts collectifs continuent, mon frère Frédéric ainsi que Christophe arrosent les routes avec les camions prêtés par Sévigné pour éviter toute propagation. L'incendie prend vigueur à présent sur la forêt de pins et vers La Cals. L'autre partie de l'incendie est dans le ravin sous Cousiniès.

Je profite d'une accalmie autour des maisons pour aller voir les dégâts chez moi. J'ouvre la porte d'entrée, fais le tour des pièces... OUF ! A l'intérieur et par miracle, tout est intact. Je récupère des affaires pour ma fille, notamment ses chaussures et de quoi passer la nuit chez mon neveu Jérémy à Verrières. Je distribue de l'eau aux pompiers et gendarmes que je croise. Un homme arrive et annonce l'envoi de renforts aériens. J'apprends plus tard qu'il s'agissait de Monsieur le Sous-Préfet.

La forêt brûle, les pins flambent comme des torches. Les camions pompiers se mettent en place dans un champ à La Cals. Le Dash arrive et lâche son produit retardateur. Il part, le temps nous semble long avant son deuxième passage. Et nous, nous regardons impuissants ce triste spectacle. Puis vient le bal des canadiens. Au fur et à mesure de leurs passages, le feu perd en intensité. Les habitations hors de danger, nous soufflons tous et en profitons pour partager une bière après une après-midi bouleversante.

La nuit commence à tomber. Je croise Corinne qui apporte des pizzas. Moi je descends à Verrières voir ma fille qui peine à trouver le sommeil. Tout le monde va bien et de nombreuses personnes sont là pour soutenir les « rescapés ».

Quel élan de générosité et de solidarité nous offrent les Verriérois ! Après cette journée sportive et riche en émotions, je réalise que ma fille et moi sommes passées tout près du drame... Je mange un morceau et donne les dernières nouvelles, puis je remonte.

Erwan et Jérémy qui ont pu accéder aux maisons malgré le barrage de gendarmerie, arrosent avec des seaux d'eau les souches qui brûlent encore autour de la maison. La plupart des habitants arrivent à regagner leur domicile dans la soirée en évitant eux aussi le barrage. Nous contemplant encore et encore les leurs orange des braises attisées par le vent dans l'obscurité ainsi que les lumières des lampes des pompiers en contrebas, qui œuvrent depuis maintenant des heures. Vers 3h du matin, nous allons finalement nous coucher, mais le sommeil n'aura pas été des plus paisible, l'angoisse que l'incendie ne redémarre était pesante. Au lever du jour, les pompiers continuent de noyer les zones proches des habitations pour éviter toute reprise. Pour moi c'est le moment de constater les dégâts. Un paysage lunaire s'offre à moi, je ne réalise toujours pas ce qui s'est passé et je ne comprends pas comment il est possible que ma maison n'ait pas brûlé... un véritable miracle. Autour de moi, tout est calciné, le feu s'est arrêté à 5 mètres tout autour de la maison, les chéneaux en ont fondu sous l'effet de la chaleur... Et le plus dingue, c'est que cette zone a été l'une des premières à brûler et que les pompiers ne sont donc pas intervenus... Le feu s'est arrêté net au milieu de la haie qui sépare mon terrain de celui de mes parents. Sûrement le vent qui a tourné au bon moment. Je fais le tour du hameau, prends le chemin de la fontaine sous ma maison... c'est impressionnant. Tout a brûlé mais à certains endroits, de grands buis ne sont brûlés que sur la moitié, tandis que tout autour il ne reste plus rien. Dans le hameau, des aureoles noires dans l'herbe qui témoignent que le feu a sauté à plusieurs endroits, des feux qui ont vite été éteints par les habitants.

.../...



Laure : Trés rapidement, les réseaux sociaux ont

« J'étais en formation à La Grande Motte pour une semaine. Très rapidement, les réseaux sociaux ont

« fait le boulot » et j'ai su qu'un incendie s'était déclaré sur le village.

J'ai immédiatement appelé mes beaux-parents qui étaient déjà en train de lutter contre les flammes.

C'était un mercredi... La seule chose qui m'importait était de savoir où se trouvaient nos enfants.

Les images continuaient à circuler sur les réseaux. Le petit feu maîtrisé qu'on m'avait annoncé initiale-

ment se transformait petit à petit en un irréductible brasier.

Heureusement, j'ai reçu un message comme quoi les petits étaient allés se réfugier sur les « hauteurs

du village », loin du feu, et qu'ils avaient déjà été pris en charge par les voisins et amis. Les heures

passaient... Au fur et à mesure que je voyais les images défilier, les témoignages se succéder, j'ai com-

pris que je ne pouvais pas rester loin des miens et loin de mon « pays ». Je suis rentrée dare-dare...

Exceptionnellement, j'ai pris le Viaduc de Millau. En voyant l'épaisse fumée noire qui se dégageait au loin

de Conclous, j'ai compris que les dégâts naturels seraient très importants.

Difficile pour moi d'évaluer ce qui se passait vraiment. Avant d'aller rejoindre les enfants sous la halle, j'ai

donc souhaité passer par la maison pour me rendre compte, prétextant le besoin urgent de récupérer un

doudou pour Faustine.

Au carrefour, des camions de pompiers et des véhicules de gendarmes étaient garés de partout. La table

était mise pour la centaine de pompiers qui étaient sur le pont depuis plusieurs heures. Ce spectacle

donnait le ton : on avait bien frôlé la catastrophe.

Malgré les réticences des forces de l'ordre, un pompier a accepté de m'accompagner à la maison. Il

fallait que je voie ! Effectivement, le feu s'était arrêté aux portes de la maison.

Le soir, grâce aux témoignages de chacun, j'ai su que, malgré la perspicacité des voisins et amis, notre

foyer aurait dû brûler. L'après-midi, les pompiers avaient demandé à Christophe de prendre quelques

affaires et partir. Quand il est sorti de la maison, sacs et papiers sous le bras, un pompier lui a finalement

crié « Le vent tourne, c'est bon ». En l'espace de 10 minutes, et par je ne sais quel miracle, notre maison

était sauvée !

Je retiens de ce 15 juin 2022 l'immense solidarité de la part de la famille de sang, mais aussi de la part

des amis, des collègues, des voisins... qui appelaient ou envoyaient des messages afin de prendre des

nouvelles, nous proposer un lit pour passer la nuit...

La maison avait bien failli brûler, mais ce que nous avons de plus précieux avait été pris en charge, choyé

et protégé par la grande famille Verriéroise.

Personnellement, cet incendie m'a fait prendre conscience que tout peut basculer en un rien de temps et

que cela n'arrive pas qu'aux autres. »

Corinne : « J'étais partie faire une course à Millau avec Cassandra depuis 30 minutes à peine et Hugo était seul à la maison. Il m'appelle pour me dire qu'il était avec Noah, qu'il y avait un feu dans un champ et que la mamie de Noah était allée voir. Je leur recommande de bien rester à la maison. Mais je ne m'inquiète pas plus que cela.

Quelques minutes après, il rappelle, affolé... il est avec Faustine et Noah, la voisine vient les chercher, il faut évacuer !!!

Je ne comprenais rien... j'ai eu une sensation horrible, d'impuissance...

Et là tout s'enchaîne, le téléphone n'arrête pas de sonner... tout le monde panique... Fred me demande si je peux récupérer les jumelles... les photos tombent sur le groupe Whatsapp... on parle de maison qui brûle... Jérôme, mon mari, quitte vite son travail pour rentrer... je remonte à la maison en un temps record.

Au carrefour, je suis un camion de pompiers qui se trompe de direction... je klaxonne et lui fais des grands signes pour qu'il fasse marche arrière... Ouf ! Il a compris et prend la bonne route.

On arrive à Conclous, le feu est là ! Le chaos... de la fumée...

Entre temps, Jérôme, le Maire, m'avait prévenue que la salle des fêtes était ouverte, que tout le monde pouvait descendre. Je transmets l'info sur le groupe.

Je passe chercher les jumelles, mais c'est bon, leur mère est arrivée et descend à la salle des fêtes avec les filles et les chiens.

Alex fait la circulation à la sortie de Conclous, je lui demande s'il reste du monde à prévenir, il ne sait pas trop pour la Villa des Pins. Nous y allons, Cathy et son conjoint sont là, ils arrosent les maisons et restent en surveillance.

Je me suis dit... première chose... chausser les baskets... on va courir ! Avec Cassandra on ferme tous les volets, on déroule les tuyaux d'arrosage, je prends quelques papiers... et quoi d'autre ? Difficile de savoir par où commencer... il y a beaucoup de fumée, des cendres qui tombent... j'arrose autour de la maison pour éviter que les flammèches ne reprennent, mais Angélique arrive en courant et insiste pour qu'on parte... le feu a sauté derrière chez Cédric et Céline... Cassandra me supplie pour partir... Inconcevable pour moi de laisser partir en fumée le travail de toute une vie ! J'abandonne la maison, à contrecœur...
.../...

Angélique (la fin) : Je pense que nous tous, habitants de Conclus, avons ce jour-là une sacrée bonne étoile au-dessus de nos têtes, vu le peu de dégâts matériels qu'il y a eu.

Les jours qui ont suivi, j'étais sur le qui-vive, à scruter toutes les fumerolles, les nouvelles odeurs de brûlé. Il y a eu quelques reprises vite maîtrisées. Mais l'angoisse d'un nouveau départ est restée présente jusqu'à l'arrivée de la pluie. Au-delà de cet enfer que nous avons vécu ce 15 Juin 2022, je retiens bien évidemment cette solidarité qu'il y a eu autour de cet événement. Solidarité entre voisins, des Verriérois et de nos proches. Cet incendie m'a rappelé aussi le fabuleux travail que font les pompiers. Que ce soit eux, qui réalisent ce genre d'intervention au quotidien, ou bien nous tous, qui avons fait de notre mieux pour sauver notre petit coin de paradis, j'ai le sentiment que ce jour-là, nous étions tous des héros ! »

Corinne (la suite) : Il faut quand même évacuer les véhicules... je pars à Couyras déposer Cassandre avec tous les enfants et demande à Cathy de m'aider pour rapatrier les voitures.

Puis je récupère tous les enfants, la chienne et descends tout le monde à la salle des fêtes, en sécurité !

En chemin, Angélique, qui faisait le lien avec les gendarmes et les pompiers, me dit qu'Huguette n'est pas là, mais qu'il reste son chien très apeuré. Je parviens à l'approcher et l'emmène aussi à la salle des fêtes.

Des voisins sont là, certains sont déboussolés, hagards. Il faut rassurer les enfants, certains pleurent. J'appelle Laure, qui est partie en formation, pour la rassurer, lui dire que Noah et Faustine sont avec nous, hors de danger.

J'arrive enfin à rejoindre mon mari, il reste sur place en surveillance avec quelques voisins, à la disposition des pompiers si besoin

Je suis rassurée ! On nous annonce que le vent a tourné, que le Dash et les Canadairs arrivent... Grand soulagement !

Les enfants regardent les avions passer au-dessus de nos têtes à de nombreuses reprises.

La halle se remplit petit à petit des habitants de Verrières qui viennent aux nouvelles, proposent des chambres pour dormir le soir, apportent de quoi manger, pour un régal...

C'est ça la vie à Verrières ! De l'entraide, de la solidarité ! Cela faisait vraiment chaud au cœur...

Je refais un aller-retour à Conclud pour déposer de quoi boire et manger pour ceux qui sont « restés au front », j'en profite pour récupérer quelques affaires pour les enfants qui iront dormir chez mamie.

Dans la nuit, j'ai pu rejoindre mon mari à la maison, grâce à une gendarme, plus compréhensive que ses collègues... et avec quelques voisins nous avons veillé, surveillé les reprises, suivi les interventions des pompiers... Impossible de dormir.

Cet épisode a aussi permis de constater que le groupe Whatsapp du hameau était utile, il s'est enrichi depuis de quelques

numéros supplémentaires.

Autre constat, personnellement, même si je ne souhaite pas que cela se reproduise de sitôt, il faut s'organiser à l'avance à la maison pour savoir quoi faire et quoi prendre en cas d'évacuation, parce qu'il est impossible de réfléchir dans ces moments de panique...

Avec le recul, je me dis que quand même une petite étoile veillait sur nous... si le vent n'avait pas tourné... si les garçons étaient allés jouer dans le travers cet après-midi-là...».



Presclia : « C'était un mercredi et je faisais des cartons pour le déménagement prévu le 08 juillet. Une connaissance sachant notre projet d'achat sur Conclud nous a informés. Nous avons pris la voiture et sommes allés sur Cousiniès et avons vu le spectacle désolant dans lequel se trouvait le village.

Sur l'autoroute nous avons vu l'énorme fumée noire, une fois sur Cousiniès, on voyait des flammes et on entendait les craquements des arbres. C'était impressionnant et on compatissait énormément pour les habitants.

Des gendarmes et pompiers ont eu l'énorme gentillesse de nous donner des nouvelles, du village, de nos futurs voisins et de notre future maison. Jusqu'à tard le soir, nous avons pris des nouvelles de ce feu et le lendemain nous commençons à être rassurés.

Nous retenons que ce jour a été très traumatisant pour l'ensemble du village et avons vite compris qu'il y a eu une énorme solidarité entre eux. Solidarité qui fait partie de l'état d'esprit.

Malgré l'épreuve qu'a traversée le village, celui-ci nous a accueillis avec une énorme générosité et cela n'a fait que nous confirmer que notre coup de cœur, village, maison, était le meilleur choix pour notre famille. »



Julie (Cousiniès) : « Un mercredi après-midi comme tous les mercredis d'une man... occupé. Le téléphone sonne, Guy au bout du fil inquiet : « Ça brûle pas vers chez nous ? ». Moi, absorbée par mes tâches, daigne enfin sortir pour regarder dehors. J'ouvre la porte, regarde vers Millau, rien... A ce moment Léandre sort aussi, inquiet, et va directement voir de l'autre côté de la maison, versant Conclus ; « Maman regarde, Conclus brûle ! »

A ses mots je me retourne, et là mon sang se fige. Une vision de fin du monde se dresse devant moi : un épais nuage de fumée qui partait de la vallée jusque haut dans le ciel, des flammes se dressaient à l'horizon, on ne voit plus Conclus. J'essaie de me souvenir où se situent les maisons de Tophe et Laure, Cédric et Céline, Erwan, les parents Cazottes, pour comprendre s'ils sont pris dans les flammes... Mais tout est dans la fumée, impossible de distinguer quoi que ce soit !

C'est à ce même moment que des cris parviennent du village. Je suis sous le choc ! Je tremble... les enfants sont à côté de moi... pour ne pas les effrayer davantage je les fais rentrer, je suis au bord des larmes, en panique !

En repensant à ce moment, je me souviens maintenant avec le sourire de mon petit Lulu qui était sorti de la maison avec ses bottes en caoutchouc, son casque de pompier et son épee !

Une sirène de pompier retentit. Je suis seule face à Conclus sous le grand pin d'Hubert, démunie face à ce désastre.

Je ne sais pas quoi faire... partir... aller voir en face... Les voisins arrivent, Pierre puis Hubert et Odile... Guy, il part à Conclus pour voir s'il peut être utile.

On passera de longues minutes face à ce monstre de cendres et de feu.

Le feu se propage, descend dans la vallée. Les buis crépitent et explosent sous les flammes, la fumée nous prend la gorge. Face à la situation nous décidons de charger les voitures... Quoi prendre ? Les doudous des enfants, le livret de famille et les photos... l'essentiel ! Dans ces moments, la valeur des choses est vite remise en question !

Nous attendons tous ensemble l'arrivée imminente des canadiens... Ils sont là ! Ouf, nous soufflons un peu et reprenons espoir. La bataille va être longue.

Les heures passent, la nuit tombe et nous restons là, figés face à ce spectacle. Nous rentrons chacun chez nous, sous l'œil bienveillant des pompiers qui passeront la nuit devant notre garage... Je crois que je n'ai jamais été autant rassurée que d'entendre des bruits de moteur et des gens parler sous la fenêtre de ma chambre !

Au petit matin une odeur de fumée avait envahi la maison. Nos premiers regards se portent sur Conclus... Une vision de champ de bataille se dresse en face de nous. Sous des flammes encore persistantes des tiges noirâtres remplacent la forêt.

Les maisons sont sauvées, tout le monde va bien, l'essentiel !

Ce que je retiens de ce 15 juin 2022, c'est mon échange téléphonique avec Laure qui vivait par coups de fil interposés la situation de crise de son village, sa maison, sa famille, ses enfants.

Né pouvant cacher mon désarroi et mon émotion face à ce cauchemar, je ne pus retenir mes larmes en dressant le tableau catastrophique de la situation. S'il y avait bien quelqu'un à rassurer c'était bien elle ! Mais par sa bienveillance innée, Laure trouva à ce moment précis les bons mots (comme toujours) pour apaiser la situation. Les enfants étaient en sécurité c'était l'essentiel !

Ces quelques mots résument à eux tout seuls l'esprit de résilience et le courage dont ont fait preuve les habitants de la commune. Il restera de « ces jours de feu » un esprit de village, de l'entraide et de la bienveillance. De belles valeurs humaines qui caractérisent nos villages. »

Cathie (La Villa des Pins) : « Je remontais en voiture depuis Aguessac ; et tout d'un coup à moins de 3 km j'aperçois une colonne de fumée. Mon compagnon me dit « Ne t'affole pas » ; je hurle « Dépêche-toi, c'est Conclus qui brûle, j'en suis sûre », 23 ans que je vis dans ce petit hameau, je connais la géographie ; l'angoisse arrive vite !

A l'entrée du hameau nous arrivons très vite ; Jean-Claude et Arlette sont là entre la maison d'Angélique et celle de Camille complètement affolés, le feu est énorme et se rapproche. Ils sont en train de réveiller Angélique qui se repose avec son bébé.

Fanny sort de chez elle avec Paul et Alice ; les enfants comprennent la gravité de la situation, Alice pleure : « Maman, Mamie, elle va brûler notre maison ? ». Fanny est sidérée, je la supplie de partir, d'emmener les enfants ailleurs... et le chien !

Nous sommes mercredi après-midi ; je demande où sont les enfants, d'habitude ils jouent partout autour des maisons ?

On me rassure, ils sont avec Corinne hors de danger.

J'ai beaucoup de mal à organiser mes pensées tellement la peur et le stress prennent le dessus.

Il faut évacuer ; je demande si les pompiers sont prévenus ? Y a-t-il quelqu'un dans la maison de Christophe et Laure ? Ont-ils été prévenus ? Le feu avance, il est tout près des maisons, il faut partir...

Je mets les petits dans la voiture et nous partons à Verrières. Arrivée à Verrières, on dépose les petits, les chiens... Je crois que nous avons fait plusieurs allers-retours avec les véhicules...

Jean-Claude, Christophe, Camille, Jérôme et quelques autres sont vite opérationnels avec des tuyaux d'arrosage.

Les pompiers arrivent assez rapidement mais il n'y a pas assez d'eau...

Les secours envahissent progressivement le hameau... et plus tard... il est 19h17 sur la vidéo que j'ai prise, les canadiens passent au-dessus de nos têtes... Je me rappelle que j'ai dit « Merci mon Dieu ! » quand je les ai vus !

Entre le départ du feu vers 15 h et l'arrivée des canadiens, j'ai l'impression d'avoir oublié de respirer. Je sais que nous avons été bien accueillis au village, je me souviens que vers 18 h le feu a changé de direction, il partait vers le travers et vers La Cals. J'ai pensé toute l'après-midi que s'il venait vers la ferme, c'était la catastrophe pour tout le monde.

A certains endroits le feu a fait des sauts inexplicables..., par-dessus la route au pied de la maison de Cédric et Céline.

Du coup, nous avons passé la soirée et une partie de la nuit à arroser avec l'eau de la citerne les maisons de la Villa des Pins, les pompiers sont venus nous y encourager.

C'est mieux d'être dans l'action, faire quelque chose. Finalement nous avons pu rester dormir sur place, je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, peu importe, pas de blessé, peu de dégâts, nous l'avons échappé belle !!

Merci encore aux secours et à la solidarité de tous. Nous n'oublierons pas.

Cet hiver « débroussaillage ».

Après cet épisode marquant, c'est tout naturellement que les habitants de Conclus, La Cals, Cousiniès et La Rouquette ont souhaité remercier tous ceux qui les ont aidés et soutenus...

Une cagnotte a également été remise aux pompiers lors d'une soirée conviviale le 06 juillet.

Merci à David, notre pompier du cru, pour l'organisation de cette soirée et la visite guidée de la Caserne.

MERCI A TOUS !!!



La vie a ensuite repris son cours...

Félicitations à notre jeune diplômée 2022 !!! Et bonne continuation...

Cassandra MONTEILLET Brevet des Collèges Mention TB.

Bienvenue !

Cet été, nous avons accueilli de nouveaux voisins à la Villa des Pins, Prescilia, Arnaud et leur fille Lenie.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Traditions !

L'été a bien sûr été ponctué par nos traditionnelles parties de pétanque entre voisins sur notre terrain puis, après un entraînement intensif, contre les pétanqueurs acharnés de Verrières « Bourg ».



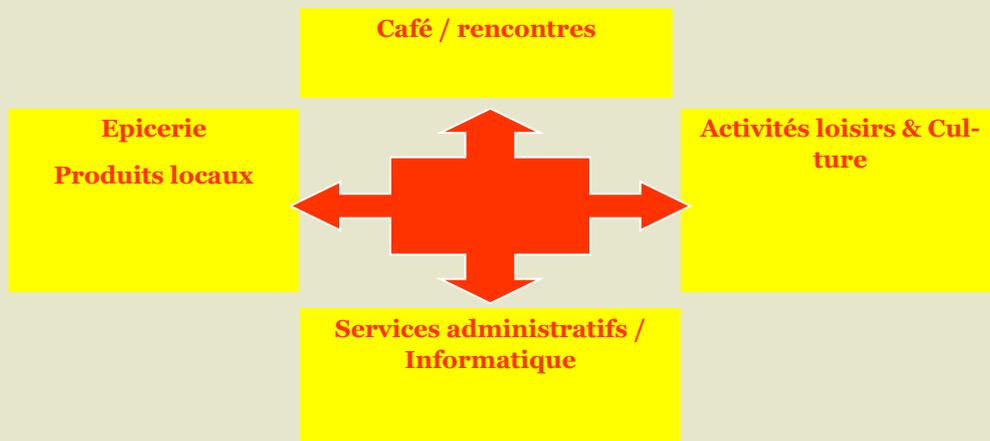
Pour Halloween, et comme chaque année, les petits monstres sont passés de maison en maison afin de récolter un maximum de sucreries...
Dentistes, tenez-vous prêts !

Création d'un espace associatif mutualisé à Verrières

Faire tiers-lieu ?

Dans le cadre de la réhabilitation de la maison Gasc (Voir Gazette n°48), une réunion publique s'est tenue au début de l'été à la salle des fêtes. Chacune et chacun a pu s'exprimer, donner son avis, partager ses idées autour de quatre grands thèmes :

Plus tard, au cours du mois de septembre, un groupe de travail qui comptait une quinzaine d'habitants de la commune, motivés et intéressés pour poursuivre ce travail, se sont revu pour analyser, classer et trier les informations qui



avaient été collectées. Depuis, nous nous retrouvons régulièrement afin de réfléchir aux différents projets que nous pourrions mettre en place pour répondre aux attentes qui avaient émergé.

A l'heure d'écrire ces lignes, les travaux de réhabilitation de la maison Gasc sont encore dans les cartons, sous forme de plans et des questions de financement les repoussent. Cela n'a cependant pas arrêté l'élan qui avait pris forme et plusieurs perspectives se profilent déjà (cours d'informatique, poulailler partagé, coworking, cours d'échecs, ...).

En attendant donc d'avoir l'espace promis, c'est dans l'ancienne salle de classe de l'école que nous nous réunissons, autour d'un café et parfois de quelques biscuits, et tentons de continuer l'aventure qui a pris naissance l'été dernier. Issu de ces réflexions, l'atelier **AIDE INFORMATIQUE** est programmé le **Mercredi 25 janvier à 9h30**.

La prochaine réunion est prévu le samedi 4 février à 10h00 (une réunion par mois sera organisée pour suivre l'avancée des projets) venez nous rejoindre avec vos initiatives et vos bonnes idées !

L'ACCA de Verrières

Le mot du président,

Chers amis, chers amis chasseurs.

Les membres du conseil d'administration ainsi que l'ensemble des chasseurs de l'ACCA se joignent à moi afin d'adresser, à chacun(e) des Verriérois(e), nos meilleurs vœux pour cette année qui vient de s'ouvrir à nous. Que 2023 vous réserve ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, ce qu'il y a de meilleur et d'agréable avec en prime, la préservation de votre santé et un bonheur présent à chaque instant.

La saison de chasse encore en cours s'achèvera le 28 février prochain. Manifestement et durant cette campagne, chacun des membres de l'ACCA a pu prendre du plaisir à chasser son gibier de prédilection, qu'il s'agisse du gros gibier comme le sanglier ou le chevreuil, mais aussi le petit gibier à l'instar des perdreaux, faisans, bécasses ou encore lièvres. La population de lapins, quant à elle, est très contrastée selon les périodes et les territoires. Le passage des différentes maladies emporte très fréquemment les quelques spécimens présents sur un tènement donné. Afin d'anticiper et d'organiser plus efficacement la gestion cynégétique des différentes espèces de petit gibier lors des saisons suivantes, il est rappelé que chaque chasseur de l'ACCA doit restituer à un membre du bureau son carnet de prélèvement **avant le 31 mars 2023**.

Un moment de partage riche en convivialité s'est déroulé le 9 juillet dernier sous la halle à Verrières. La daube de sanglier servie pour l'occasion a été appréciée de tous. L'animation réalisée par la Troupe des Sonneurs de Trompe du « Bien-aller des monts d'Aubrac » a ravi l'ensemble des participants.

Continuons à nous faire plaisir en manifestant notre propension pour la chasse. Soyons respectueux avec les propriétaires qui nous autorisent à chasser sur leurs terres. Restons bienveillants avec tous les utilisateurs de la nature qu'il s'agisse d'un jogger, d'un cavalier, d'un groupe de promeneurs ou de cyclistes.

Comme bien d'autres loisirs, la chasse demeure aussi une activité à risques. Aussi, ne ménageons pas nos efforts en faveur de la sécurité. Les règles de sécurité doivent être respectées par tous et énoncées avant chaque battue. Les chasses collectives du sanglier et du chevreuil doivent être organisées avec la plus grande rigueur dans le strict respect du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC). Les battues ainsi orchestrées doivent par ailleurs se dérouler uniquement chez les propriétaires ayant fait apport de leur terrain à l'ACCA, selon la cartographie du territoire qui a été établie. Il est important de rappeler que **les responsables de battue engagent pleinement leur responsabilité en cas d'accident ou de non-respect de la réglementation !**

L'ACCA ne pourrait s'organiser correctement sans l'aide que nous apporte la municipalité. Je remercie à ce titre l'équipe municipale qui nous apporte son précieux concours.

Je souhaite par ailleurs renouveler ma profonde gratitude envers tous les propriétaires qui font apport de leurs terrains à l'ACCA.

Je tiens à remercier également les membres élus au conseil d'administration ainsi que les bénévoles qui s'impliquent, souvent dans l'ombre, pour faire vivre notre association. Je n'oublie pas nos familles qui doivent supporter notre investissement dans cette passion quelque peu « envahissante ».

Excellente année à toutes et à tous !

Vive la ruralité ! Vive nos traditions et vive la chasse !

Pascal GILHODES, Président de l'ACCA





Une nouvelle association dans le paysage Verriérois : Les Faïsses du Lumensonn

Depuis février 2022, une douzaine d'habitants de la commune de Verrières a décidé de répondre à l'appel de la municipalité pour se saisir du projet de réhabilitation des terrasses et de se lancer dans l'aventure en créant l'association qui a pour vocation de veiller sur le patrimoine vernaculaire des terrasses de Verrières mises à disposition par la municipalité. Son rôle est de mettre en évidence, protéger, défendre, restaurer les édifices et transmettre la technique dans les règles de l'art, être un observatoire de la biodiversité par la création de sentier de découverte et de panneaux explicatifs sur la faune et la flore, d'animations et d'ateliers nature, de participation aux inventaires nationaux ou à des programmes de protection, vulgariser les connaissances par l'accueil d'expositions, d'animations en lien avec ce milieu naturel, la mise à disposition d'outils et l'ouverture au public, mettre en avant les savoir-faire et métiers anciens associés à ces paysages par la plantation, l'entretien et la récolte de plantes, de vergers de variétés locales anciennes, relance d'un patrimoine viticole par l'exploitation et la diffusion de ses produits et surtout de veiller, protéger, lutter contre l'érosion des berges et l'asphyxie du Lumensonnais et sa biodiversité. Un objet un peu long mais surtout des envies communes de faire vivre les terrasses et d'animer le village autour de ce projet le tout dans les traditions de Verrières, fêtes et bonne humeur. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'association a fêté sa création et organisé une fête des Vignes bien réussie, en juillet 2022 et une vendange factice en septembre.

Pourquoi avoir choisi ce nom ?

Dans une idéologie tournée vers les pratiques anciennes les membres fondateurs ont voulu s'orienter vers l'occitan. "faïsse" désigne la terrasse ou gradin de culture, bande de terre soutenue par un mur en pierre sèche : le paret. Ces terrasses rendaient possibles les cultures là où elles ne l'étaient pas, en utilisant cette technique des paliers horizontaux soutenus par des murets.

Et Lumensonn : basé sur le nom du ruisseau qui coule au pied des terrasses et qui a donné son nom à la vallée du Lumensonn qui rejoint Aguessac.

L'association va fonctionner avec **des ateliers** tout au long de l'année et organisera « **les samedis de la Pierre Sèche** » avec l'intervention des professionnels de ABPS ou entre bénévoles, **des journées vignes** avec le soutien et les conseils d'un viticulteur retraité des gorges du Tarn, **des journées vergers** avec l'intervention d'un arboriculteur de la vallée du Tarn et des journées pour la **création d'un sentier de découverte botanique** avec une herboriste et un animateur nature.

Leur souhait le plus cher est de faire revivre les anciennes terrasses du village, de recréer une vie communautaire autour de ces savoir-faire qui ont longtemps fait la richesse de notre terroir, de partager des moments de vies conviviaux, d'animer et de dynamiser au delà du village la réappropriation des paysages, et réussir à réaliser d'ici 3 ans une vendange collective.



Les faïsses, terrasses aménagées pour la culture des vignes.



Murs en pierres sèches

« **Les samedis de la pierre sèche** », reprise de l'activité en janvier 2023.



Botanique: identification et recensement des plantes en vue de la création en 2023 d'un sentier découverte.



Vergers: Plantation et greffe des amandier avec M.Rodier, pomologue.

L'association initie des actions en interaction avec les habitants de la commune, comme la plantation des arbres avec les enfants de la commune, la greffe d'arbres autochtones prélevés sur différents lieux de la commune, la plantation de plantes endémiques issues d'autres terrasses de la commune.

Pour toutes ces actions elle bénéficie d'un énorme soutien de la municipalité et compte désormais une cinquantaine de membres.

Vous pouvez tous participer, dans la mesure de vos capacités, goûts et disponibilités. Aucune activité n'est réservée à une élite!

Vous pouvez tous venir et passer un bon moment en apprenant ces savoirs ou aussi soutenir cette jeune association des Faïsses du Lumenson (carte d'adhésion 10€). Pour toute information complémentaire voici ci-dessous ses coordonnées.

L'association a besoin de tous pour espérer réussir ce projet.



Verger: Plantation des arbres avec les enfants



Le crédit Agricole de Millau a répondu plus que favorablement aux projets de l'association et a décidé de la soutenir financièrement.

Remise officielle du chèque lors de la journée des vendanges factices en septembre.



Association les Faïsses du Lumenson
 8 avenue du Lumenesque
 12520 Verrières
 faïssesdulumenson@gmail.com

Prochains rendez-vous

Les samedis de la pierres sèches

Un samedi par mois à partir de de janvier sera programmé pour une animation autour des murs en pierres sèches. Animation qui a pour but de transmettre un savoir faire et de restaurer petit à petit les murs des terrasses. Cette activité est ouverte à tout public.

La fête des vigne

La fête des vignes aura certainement lieu le week-end du 08 juillet. Un évènement festif organisé autour des producteurs de vin de la vallée qui a lieu dans le lieu très approprié des vieilles caves voutées sous la Mairie.

Des journées d'entretien, de plantation, de greffe ne sont pas encore programmées mais ces informations vous seront transmises par le bais d'affiches ou sms.

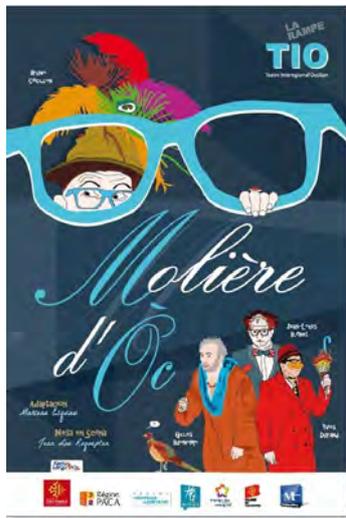


Le site internet www.verrieres12.fr

Le site internet de la Mairie de Verrières vous propose une multitude d'informations numérisées, accessibles à tout moment. Vous pouvez par exemple consulter tous les comptes rendus des Conseils Municipaux, toutes les gazettes du Lumenesque depuis le N°1, obtenir des renseignements sur l'hébergement touristique, les associations, les activités, l'actualité...

Ce site évolue et propose toujours plus de services notamment concernant les démarches.. Un portail citoyen mis en place par le SMI-CA, avec sa page dédiée aux démarches et infos pratiques (page en cours de construction) :

- demande d'acte de naissance
- demande d'acte de mariage
- demande d'acte de décès
- inscription au registre des personnes fragiles
- inscription / modification dans l'annuaire associatif
- inscription / modification dans l'annuaire professionnel
- demande d'occupation de l'espace public
- demande de débit de boisson temporaire
- signalement d'un incident sur l'espace public
- déclaration de panne d'éclairage public.



Théâtre, le rendez-vous estival du Le Festenal de la Musa

C'est toujours avec grand plaisir que l'association "Le Festenal de la Musa" s'installe sous la halle du petit village de Verrières pour son rendez-vous estival sous le signe de la musique et du théâtre.

En première partie, **le groupe Vira solelh** : composé de 4 musiciens avec leur répertoire mélangeant Musique Trad Occitane revisitée à des compositions et des coups de cœur d'ailleurs. Avec leur énergie ils ont embarqué le public dans une ambiance chaleureuse et conviviale, entre cercle, scottischs, mazurkas et bourrées endiablées.

Puis la musique céda sa place au théâtre avec la compagnie du T.I.O. De la Rampe de Montpellier pour une représentation de la pièce de théâtre "**Molière d'Ôc**". En 2022, Molière aura 400 ans... Le théâtre Interrégional Occitan de la Rampe n'a pas attendu «l'évènement Molière 2022» pour proposer une autre vision de l'œuvre de Molière avec son adaptation de « Monsieur de Pourceaugnac » : **Molière d'ôc**

gnac » : **Molière d'ôc**

C'est une adaptation occitane de la pièce de Molière. Dans l'écriture initiale Monsieur de Pourceaugnac, gentilhomme limousin vient à Paris pour épouser Julie la fille d'un gentilhomme parisien. Celui-ci a préféré un riche provincial au jeune Eraste dont sa fille est amoureuse. Julie et Eraste, aidés par la servante vont mettre en place un stratagème pour dévaloriser le provincial et lui faire peur au point de le convaincre de fuir. L'adaptation occitane inverse la situation. Nous sommes dans une ville méridionale d'Occitanie et Monsieur de Pourceaugnac, riche gentilhomme parisien, débarque pour épouser Julie...

L'ensemble est enlevé, et traduit la truculence des situations



Tournée Festival Choral International en Aveyron

La chorale des Voix de la Comté a été créée en 2002 dans un petit village du Puy-de-Dôme : Saint-Babel, composée de 67 adhérents a présenté son tour de chant sous la halle à Verrières cet été. Cette chorale dirigée depuis 12 ans par Nicolas Ferrandon présente un répertoire composé de chansons de variété française.

Après un début de spectacle très traditionnel, chanteur statique avec partition dans les mains, les chanteurs s'animent, jettent leur cahier de partitions et bougent sur scène. Et alors là, ils nous entraînent dans leur tour (au propre et au figuré) de chant rempli d'énergie communicative.

La soirée a continué tardivement avec des remerciements chaleureux des spectateurs et encore quelques chansons.

Le dimanche de Pâques, les enfants déguisés se lancent dans la chasse aux œufs...

Les plus petits ont recherché les œufs à la Nation... bien cachés dans les haies, sur les jeux ou sous les bancs...

Les paniers étaient tous bien remplis ! C'est lorsque les enfants venaient voir la Fée pour échanger leurs bijoux en plastique contre de vrais œufs en chocolat, que l'on pouvait lire la satisfaction, et surtout la gourmandise, sur les lèvres de chacun !

Quant aux plus grands, plus sportifs, un parcours "Fort Coucou" (en référence à Fort Boyard) leur avait été concocté dans tout le village. Le but était bien sûr ludique, mais consistait également à faire connaître les lieux clés de notre petit bourg à notre nouvelle génération.

Tous les personnages étaient là : le Père Doudas dans sa Tour au Vieux Château, le Boulanger au Four à pain, la Sorcière aux Caves, la Lavandière au Lavoir, la Vieille Dame à la Fontaine de Catusse, les Cuisinières au Restau "Chez Willette" devant l'ancienne auberge du village...

Au programme... découverte du village sous forme d'énigmes à résoudre, d'épreuves à réaliser ou de "bons" petits plats à déguster, pour pouvoir accéder à l'étape suivante J...

Tout cela, bien évidemment, dans la joie et la bonne humeur !

Un immense Merci à chaque personnage pour avoir bien voulu jouer le jeu !

En fin d'après-midi, nous avons même eu la visite surprise de personnages fantastiques qui ont déambulé sur leurs échasses...

En fin de parcours, les enfants ont eux aussi rejoint les plus petits pour échanger auprès de la Fée leur récolte d'œufs en plastique contre de vraies gourmandises en chocolat.

Petits et grands se sont régalés et la journée s'est poursuivie par un apéritif dînatoire.

Merci à tous!



Verrières en fête et quelle fête !!!

2022 Une fête sous le signe du renouveau et surtout de la jeunesse.

Après avoir tiré la sonnette d'alarme, j'ai envoyé un message à tous les jeunes de Verrières afin de leur demander de prendre le relais d'une équipe vieillissante. A ma plus grande surprise, plus d'une vingtaine m'ont répondu favorablement.

Deux réunions de préparation plus tard et la fête 2022 était lancée pour 3 jours d'animations:

Le vendredi, tapas/ frites suivi d'une soirée dansante

Samedi, Saucisse / truffade (préparée de main de maître par Jonah et Matis sous la houlette d'Olivier) fut très appréciée.

De mémoire, je n'avais jamais vu autant de monde pour la fête, plus de 400 repas ont été servis, il a même fallu improviser une centaine de tapas pour contenter les retardataires.

Le dimanche après le repas panier, le traditionnel concours national de pétanque Verriérois a eu son succès habituel avec cette année un tout nouveau trophée (créé par M. Rémy Baraille) en l'honneur de notre grand pétanqueur Verriérois idole des jeunes, Monsieur Pierrot Migairou. C'est lui-même qui a remis son trophée à une personne très représentative de la jeunesse : Monsieur Jean-Louis Gaven, finaliste.

Le jambon sous la surveillance de Ricou a été gagné par Gauthier (sans magouille).

Les festivités se sont achevées avec l'apéritif offert par le foyer rural.

Après une panne de quad, la personne se reconnaîtra, les lumières se sont éteintes sur un week-end qui restera gravé dans les annales.

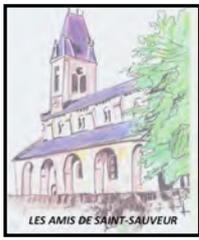
Grace à toute cette jeune équipe qui a parfaitement assurée ses fonctions, on peut qualifier la fête de Verrières 2022 comme un très grand cru (dixit le trésorier Bernard Pons).

Pour remercier tous ces jeunes (et moins jeunes) bénévoles, une soirée à thème « les îles » sera organisée le 10 juin 2023. Préparez d'ores et déjà votre tenue.

Comme vous le dites souvent, vous avez assuré grave!

Merci encore et vivement août 2023 !

La Doude



L'association Les amis de l'église Saint-Sauveur

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUILLET 2022

Le Président Claude POMIÉ ouvre la séance à 20h45 et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Carnet noir

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès, le 28 janvier 2022, à l'âge de 93 ans d' Alice VAISSAC membre de notre association. Elle était l'une des co-fondatrices, avec Nicole CÉZAR, Odette GASC et Léa MAURY de l'association (informelle) « Les Amis de la Paroisse Saint-Sauveur » qui a vu le jour au début des années 1990 avec pour objet l'entretien de notre église.

Suite au décès de Nicole CÉZAR, Odette GASC et Léa MAURY l'association est tombée en sommeil.

Mais en 2014, sous l'impulsion de Guy CORDIER, une nouvelle association (officielle) est née : « Les Amis de l'Église Saint-Sauveur de Verrières » avec pour objet la restauration et la mise en valeur de notre église.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Verrières le 1^{er} février 2022 suivies de l'inhumation au cimetière du village.

A la famille en peine nous présentons nos condoléances les plus sincères.

Rapport moral

Cet exercice 2021/2022 a été, tout comme le précédent, un exercice particulier marqué par les contraintes sanitaires strictes liées à la pandémie de la COVID 19, contraintes qui nous ont empêché d'organiser nos actions afin de recueillir des fonds pour poursuivre notre projet de restauration de notre église, nous privant ainsi de recettes pour reconstituer notre trésorerie.

Nous avons dû à notre grand regret reporter notre traditionnelle journée du pain à 2023, événement qui nous procure la quasi-totalité de nos ressources. Nous avons pu, néanmoins, organiser deux brocantes lors des marchés des producteurs

La modernisation de l'éclairage par l'entreprise BOUSSELIER a été réalisée courant 2022.

Notre projet se poursuit, toujours avec le concours de la Fondation du Patrimoine, notre partenaire depuis l'origine.

Le Président termine en remerciant à nouveau l'ensemble des membres de l'association pour leur implication qui a grandement contribué au succès du projet.

Rapport financier

Le trésorier présente ensuite en les détaillant les comptes de l'exercice. Il en ressort un résultat positif de EUR 1 334,80.

Les recettes sont dues pour la plus grande partie aux cotisations des membres et accessoirement au produit des deux brocantes.

Les dépenses sont nulles grâce à une gestion rigoureuse et surtout grâce au soutien de la mairie qui prend en charge les affranchissements et le tirage des photocopies. Qu'elle en soit ici remerciée.

Le compte banque, affiche un solde de EUR 5 575,86 et le compte sur livret un solde de EUR 8 243,601

Vote des rapports moral et financier



Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des présents.

Point sur les travaux votés

1/ Assèchement de l'église

L'équipement a été installé par la société REY ASSECHEMENT pour un montant de EUR 7 692,00 TTC assorti d'une garantie fabricant de 30 ans.

2/ Modernisation de l'éclairage de l'église

L'entreprise BOUSSELIER a pris du retard suite aux changements intervenus dans la société (départ à la retraite des dirigeants) et n'a réalisé les travaux que courant 2022 pour un montant de EUR 5 083,20 TTC.

Les manifestations prévues

1/ Brocantes lors des marchés de producteurs des 12/07/2022 et 23/08/2022 avec vente de pâtisseries réalisées par les bénévoles de l'association.

2/ La journée des soupes, du pain cuit au feu de bois et des trénel est programmée pour le 02 avril 2023 (sous réserve de nouvelles contraintes sanitaires plus strictes).

Renouvellement du Conseil d'administration (Tiers sortant)

1/ Renouvellement du tiers sortant

Claude POMIÉ et Pierre LACOMBE sont réélus à l'unanimité des présents.

2/ Confirmation de la cooptation par le Conseil d'Administration du 29 juin 2022 (Article 12 des statuts de l'association) de Danièle VAISSAC-GRACIANNETTE pour pourvoir au remplacement de Guy CORDIER.

Cette cooptation est approuvée à l'unanimité des présents.

Election du Président d'honneur

L'assemblée générale confirme la proposition du conseil d'administration du 29 juin 2022 et nomme Président d'Honneur Guy CORDIER son fondateur et ancien président.

Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.

HOMMAGE A GUY CORDIER

C'est avec une immense émotion que nous avons appris la disparition brutale le 20 août 2022 de Guy CORDIER ancien président mais aussi président d'honneur de notre association . Cette disparition nous laisse dans le plus grand désarroi.

Guy CORDIER est à l'origine de la création en 2014 de notre association, Les Amis de Saint-Sauveur, ayant pour objet la restauration , la mise en valeur de notre église et la sauvegarde du patrimoine religieux, prenant ainsi la suite d'une précédente association fondée au début des années 1980 par Nicole CÉZAR, Odette GASC, Léa MAURY et Alice VAISSAC, association tombée en sommeil.

Guy CORDIER a relevé le défi de faire revivre l'association, galvanisé par la mobilisation de tout le village rassemblé autour du projet. La restauration de notre église voyait enfin le jour. Et à l'issue de nombreux mois de travaux l'inauguration officielle intervenait le 29 juillet 2017. Le lendemain le Père Florent DIXNEUF célébrait la messe inaugurale.

Nous garderons de Guy CORDIER l'image d'une personne très investie dans la vie de notre église, toujours soucieux de donner le meilleur de lui-même, à l'écoute de son prochain.

Au revoir Monsieur CORDIER. Et comme le chantait si bien Thierry Le Luron : « nous nous reverrons, un jour peut-être, si Dieu le veut. »

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Verrières le 24 août 2022 suivies de l'inhumation au cimetière du village.

A la famille, enfants et petits enfants, dans la peine nous présentons nos condoléances les plus sincères.



Meilleurs vœux du Hameau de Bécours

En cette fin d'année fraîche et ensoleillée, nous, l'équipe du Hameau de Bécours, vous souhaitons une excellente année 2023. Mais si, Bécours, vous connaissez ce nom, c'est celui du Hameau des Eclaireuses et Eclaireurs de France, les scouts laïques, en haut, au bout du causse Rouge! L'an dernier, dans le n°48 de la Gazette, Héloïse, une de nos bénévoles, vous racontait notre année et les projets phares du Hameau.

Cette année 2022, vous avez pu, à l'occasion, croiser ou accueillir des groupes de jeunes qui partaient en exploration, venir manger un méchoui à la fin du mois d'août aux Semeurs d'initiatives, et pour les plus entraînés, gagner haut la main le concours de pétanque! Pour 2023, le Hameau se pare de nouveaux projets, qui seront accompagnés par Cori Pegliasco, nouvellement salariée sur le Hameau. Les bénévoles sont toujours au cœur de l'activité de Bécours, en particulier pour les prochaines vacances d'avril : organisation de camps chantier pour les adultes, du séjour Pioch'n Double Croche (chant et chantier pour les jeunes), un stage BAFA théorique, et un camp de découverte du scoutisme pour les 4-7 ans accompagnés de leurs grands-parents (le camp Papis, Mamies et les Poussins). Aux beaux jours, comme chaque année, se poursuit l'accueil de groupes, issus ou non du scoutisme, de France ou de plus loin, qui viennent peupler intensément le Hameau. Et à la fin du mois d'août, la clôture de l'été se fait pendant le dernier week-end, dans la danse, les ateliers et la bonne humeur des Semeurs d'initiatives. Cori, qui sera présente au Hameau de Mars à Octobre pour accompagner des volontaires en service civique, a aussi envie de (re)créer du lien avec les environs de Bécours.

Que la curiosité vous pique à la lecture de ces quelques phrases, ou pour venir nous rencontrer au détour d'une balade, vous pouvez nous écrire à becours@eedf.fr. Nous vous envoyons nos meilleurs vœux pour 2023.

La Collégiale du Hameau de Bécours

Le hameau de Bécours accueillera en son sein la toute première édition du People are Strange Festival. Un événement culturel de 3 jours et 2 nuits entièrement dédié à la musique, à l'art, et au vivre ensemble.

Durant le dernier week-end de juin, le hameau de Bécours se transformera en véritable univers onirique, dans lesquels petits et grands seront invités à profiter d'activités animées par des professionnels. Des stands artisanaux de création, de la nourriture, ainsi que des ateliers débats autour de différents thèmes tels que l'écologie, l'astrologie, la poésie...

Les festivalier.e.s seront invités à se détacher de toutes ces activités sur fond de musique électroniques de qualité, qui sera elle diffusée en continu, avec toutefois des coupures hebdomadaires de 4 heures.

L'association Hello Coconut

Cet événement est un événement organisé par l'association Hello Coconut, basée à Toulouse et spécialisée dans le spectacle vivant et l'organisation d'événements culturels toute l'année.

Ce festival, soucieux de son empreinte écologique et de l'assemblé qu'il veut monter, se fera en partenariat de prestataires locaux autour d'un périmètre proche de Toulouse, adresse de l'association, et de Millau et Verrières, localisation du festival.

L'association Hello Coconut invite habitants, élus et commerçant.e.s de Verrières à venir profiter de l'événement !

APPEL À STANDS/ANIMATIONS / ARTISANS / CRÉATEURS

Si vous souhaitez exposer vos créations, présenter votre artisanat, ou proposer une animation en rapport avec votre passion, vous êtes bien entendu les bienvenus.e.s ! Poterie, yoga, Patrimoine local, balade botanique, couture, stand de nourriture locale... N'hésitez pas à nous envoyer un message à l'adresse :

judith@hellococonut.fr

Affiche d' Information transmise par l'organisateur de la manifestation

Décès

M. **Guy Cordier** le 20 Août 2022

Mme **Gaven Alice épouse Vayssac** le 28 janvier 2022

Toutes nos sincères condoléances aux familles, enfants et petits enfants et tous les proches touchés par leur décès.

Mme **Jean Cure**

Jean aimait beaucoup Verrières.

Elle s'intéressait et participait à de nombreuses manifestations.

Il y a eu aussi beaucoup de bons moments: des cours d'anglais et aussi « a british breakfast »; un bon souvenir gravé dans nos mémoires.

Bye bye Jean!



Carnet

Naissances

La Blaquièrre

Gaspard Brionnet né le 20 Août, fils de Laure Castanier et de Thomas Brionnet à la grande joie de Léonie sa grande sœur.

Rouassas

Maël Grimal, né le 12 juin 2022, fils de Rémi Grimal et Caroline Mace

Verrières

Mia Carrière, née le 08 mai 2022, fille de Sébastien Carrière et de Angélique Graille domiciliés à Coste Chaude

Maëlys, née le 25 novembre, fille de Maëva Pons et de Gratien Aubignac; petite fille de Frédéric et Jacky Pons et arrière petite fille de Ricou Vincent.

Mariages

Jérôme Abescat et Renaud Fraszczak le 13 Août 2022

Lucile Vidal et Alexandre Ginesty le 23 juillet 2022

Christel Julien et Luc Arnal le 16 juillet 2022

Solange Mouly et Stéphane Viguier mariés à Marci-lac



Mariage de Christel et Luc

La bibliothèque

La bibliothèque est maintenant ouverte depuis un an.

L'équipe de bénévoles essentiellement composé de Elisabeth Duchêne et Marijo Sabaurau n'ont cessé de collecter, enregistrer et classer les livres. A ce jour **1500 livres sont en rayon** classés par catégorie : roman, littérature, policier, histoire, petits enfants, enfants et jeunesse. Un fond local est à consulter sur place : gazettes, journal de Millau, livres écrits par des verriérois et livres régionaux. Des grands remerciements sont adressés à tous les donateurs et les bénévoles présentes toutes les semaines pour rendre ce lieu accueillant et bien rangé.

Une réflexion est en cours pour avoir accès aux nouveautés : adhésion à la bibliothèque départementale ou achat des œuvres primés ou à succès.

L'ouverture hebdomadaire est le mercredi de 15h à 17h. Dans le cas où ses horaires sont incompatibles avec votre emploi du temps vous pouvez contacter les bénévoles au 0611157877 qui vous indiqueront comment accéder à la bibliothèque à n'importe quel moment.



Activités et loisirs 2022—2023

Lundi 17h— 19h	ATELIER DESSIN	Nadine 06 17 44 13 15
Mardi 14h—17h	PATCHWORK	Gisèle 06 29 20 33 53
Mercredi 19h—20h	YOGA	Blandine 06 38 62 05 84
Jeudi 17h	JEUX carte et société	RDV Salle des fêtes
Vendredi 14h— 17h	COUTURE CREATIVE	Nicole 06 95 06 46 80
Dimanche 10h	RANDONNEE	Rdv sous la halle

Ces activités (sauf rando) ont lieu à la salle des fêtes de Verrières.

Si vous êtes tenté de participer à l'une des ces animations, n'hésitez pas à vous présenter pour une essai.



Clin d'œil sur un certain passé

Suite 3 des souvenirs écrits par André Pons en 2014

La voie ferrée

Leur équipe avait en charge la mise en place de ces gros pylônes à quatre pattes que l'on peut voir faisant depuis ce temps là partie du paysage, mais il faut bien penser que tout le travail effectué pour leur mise en place dans la roche a été fait à la main avec pelles et pioches. Chaque fondation sur lequel ils reposent a du recevoir beaucoup de sueur de certain de nos anciens. Travail pénible s'il en est, quel que soit le relief du terrain, tout le matériel devait être amené sur place à dos d'homme ou par des ânes.



30/08/1943. Jean Dur et son âne

L'un de ces "transporteurs à bât" vétérans de l'entreprise avait à la fin du chantier été acheté par Jean Dur. C'est celui que l'on voit sur une certaine photo attelé à un chariot et conduit par Jean, il avait pour nom "Bazaine", comme le maréchal, peut-être était-ce dû à son caractère, celui de l'âne pas celui de Jean!

Déjà suite aux entrées d'argent que procuraient les emplois cités certaines maisons du village ont commencé à être rénovées tandis que d'autres en trop mauvais état étaient démolies. De ces anciennes bâtisses ne reste plus rien mais qui sait peut-être un jour comme cela a été le cas pour le four à pain quelqu'un fêrat-il une découverte. Par exemple l'on peut apercevoir en avançant sur le petit chemin qui menait vers le château, derrière la maison de Laurent Combacau sous les branches dans une ruine un vide sous le haut d'une voute. Ancienne cave? Peut-être renferme-t-elle un trésor?

Notre père disait qu'il y avait bien eu là plusieurs maisons qui s'étaient écroulées et qu'au dessous se trouvait dans des bonbonnes une réserve d'eau de vie clandestine qui avait été ensevelie, et s'il y en avait encore!

Le progrès arrivant il fallait bien suivre l'évolution et pour cela le maire Louis Dur soutenu par un dynamique conseil municipal ayant à la tête Jules Cassan et un très compétent secrétaire en la personne de Léon Molinier, avait lancé le chantier électrification du village et des proches écarts. Des équipes venues de l'extérieur étaient arrivées au village. Certaines, en famille avaient trouvé une location.

Hommes célibataires, d'autres ouvriers étaient pensionnaires chez nos parents, qui à cette occasion et à leur demande, avaient transformé la "maison d'Arthemon" en dortoir, confort rudimentaire mais le prix devait être en rapport.

La venue de ces nouveaux clients avait aussi changé l'ambiance dans notre maison. Les anciens, qui jusque là avaient leurs habitudes avaient dû céder un peu de leur place, et, sur les tables, ce n'était plus seulement des chopines qui étaient servies. Le "poison jaune" Pernod avait fait son apparition.

Nous avons encore entre nos mains un registre d'hôtel, qu'étaient obligés de tenir nos parents pour identifier les clients de passage ou les pensionnaires. Il va sans dire que tous ceux-ci n'étaient pas mentionnés, il valait mieux tricher un peu car les taxes patentes étant payées en fonction du contenu du dit registre. De ce fait un certain nombre de clients étaient "oubliés".

Le dit registre devait être visé par le maire ou les gendarmes, certainement pas trop regardants. Ils venaient encore à pied ou en vélo de Saint-Beauzely et un repas pris gracieusement à la maison les empêchait sûrement de trop voir qui pouvait se trouver auprès d'eux autour de la table.

Dans le registre en question l'on peut trouver les noms qui encore aujourd'hui ont où ont eu, il y a peu, des attaches au village et dont un certain nombre d'entre nous se souviennent encore.

Inscrit le 27 juillet 1933: Marin Imocenti né à Padoue 45 ans. Avec un lourd passé dont il parlait peu sauf parfois pour évoquer sous forme de

confiance l'existence de ses deux filles dont il gardait soigneusement des photos jaunies dans son portefeuille, cet homme n'était jamais reparti de la commune, et, connu sous le nom de "Garibaldi" il avait travaillé dans pratiquement toutes les fermes alentour.

Honnête et travailleur il avait malheureusement une grande tendance à user et abuser de l'alcool. Dès qu'il avait un jour de repos il en profitait pour ingurgiter une telle quantité de vin qu'il était souvent trouvé couché dans le fossé, parfois même directement sur un chemin.

Il buvait non seulement du vin mais il aimait bien aussi la gniole dont il pouvait faire une grande consommation, cela sous diverses recettes. S'il se trouvait à Verrières en repos entre deux emplois au moment où l'alambic de Combet distillait, dès le matin son petit déjeuner pouvait être un verre de cet alcool encore chaud sortant directement de l'alambic à 80 degrés d'accolla, quiconque que lui en serait mort. Comme il fumait la pipe mais aussi chiquait il avait d'autres façons de profiter au maximum de cet alcool, quand sa pipe était bien bourrée de tabac, il versait dessus un petit verre sur lequel il déposait une petite braise vive et il aspirait très fort prenant là un plaisir évident que peu de gens devraient être en mesure d'apprécier. Comme il chiquait, avant que d'introduire la chique dans sa bouche il prenait soin de bien la malaxer au creux de sa main avec toujours un peu de son arôme préféré: la gniole.

Malgré ce grand défaut il était très serviable et, italien, pâtissier de formation il arrivait, surtout pendant la guerre qu'il lui soit demandé d'aller chez les gens fabriquer des pâtes ce qu'il ne refusait jamais surtout sachant que sa production était souvent destinée à l'envoi de colis aux prisonniers en Allemagne.

Cet homme avait certainement un passé trouble mais durant les nombreuses années passées à Verrières nul n'avait jamais eu à se fâcher de lui. L'on peut croire que les abus d'alcool ont dû, même s'il était d'une forte constitution, être en partie la cause de son décès, et après tout ce temps passé à Verrières, il est misérablement décédé à Serres et enterré à Vezuillac en mars 1956.

Revenant à la lecture du registre officiel tenu par nos parents un nom n'a jamais été oublié par certaines jeunes filles auprès de qui il avait un certain succès: Fernand Ladet géomètre pour la société "Sorgue et Tarn" maître d'œuvre du chantier d'électrification. Ce jeune homme logeait chez Tata Anaïs. Pourquoi chez elle? Sa maison avait été construite en 1866 par notre grand père et était devenue "Café du midi", enseigne encore visible, annexe de l'auberge de nos parents. Il arrivait qu'y soient en pension les enseignants célibataires ou autres personnes voulant pour travailler plus de tranquillité qu'il n'y en avait chez nous et parmi ceux-ci, fréquemment un agent d'assurances, qui proposait une assurance vie "la Séquanaise", ce monsieur était bien connu des écoliers car il distribuait, déjà, des buvard publicitaires.

L'arrivée des chantiers avait fait venir au village une autre main d'œuvre et dans le registre officiel est inscrit le nom de Jacques Montrignon, électricien arrivé le 8 février 1934. Il s'était trouvé si bien à Verrières que le 23 juillet 1936 il épousait Maria Molinier et ici il était revenu passer sa retraite.

Au même moment ou avait lieu l'électrification était mis en chantier le chemin de la Roubayrette qui remplaçait l'ancienne côte aujourd'hui pratiquement envahie par la végétation.

Chemin devenu indispensable quand on sait que la ferme étant distante du pré du Pesquié d'à peine 800m à vol d'oiseau, un attelage de bœuf marchant lentement, tirant une charretée de foin, partie à cinq heures de l'après midi, passant par la Graillerie, las Parets, le chemin des Pincelles, n'arriverait enfin à la Roubayrette que de nuit vers dix heures, cela à condition que les bœufs ne "gibent pas sur la route" mot intraductible et que seuls les anciens seront en mesure de traduire aux personnes intéressées.

Cette première tranche de travaux était prévue jusqu'à mi-côte, jonction avec l'ancien tracé. Pour cela le pont qui enjambe le ruisseau était construit par l'entreprise Capelle de même que le mur de l'Ouradou. C'est à cette occasion que la passerelle qui se trouvait là où est le pont de pierre aujourd'hui a été transférée là où elle est posée actuellement.

Pour l'anecdote la famille Capelle avait loué pour le temps des travaux la maison de "Tata Finou" actuellement maison Rosa située au bord de ruisseau près de la fontaine. Le jour de l'inondation de 1935 la crue du ruisseau avait été importante mais bien des dégâts avaient été occasionnés par les eaux du ravin de Beauzeille qui ne pouvant s'évacuer sous le pont, pourtant bien plus creusé en dessous que ce qu'il ne l'est aujourd'hui, avaient débordé sur la route, inondé la maison actuellement garage de Julien creusant un fossé et poursuivi leur cours vers le chemin menant à la fontaine.

. Le niveau était monté si haut dans leur maison que la famille Capelle avait dû être évacuée par une échelle posée entre leur fenêtre et le haut du mur du jardin en face.

Suivant l'avancement du chemin devant mener à la Roubayrette l'on trouvait encore de nouveaux venus au village et parmi eux les frères Clément

Suivant l'avancement du chemin devant mener à la Roubayrette l'on trouvait encore de nouveaux venus au village et parmi eux les frères Clément arrivés le 29 juin 1936. Sur ce chantier tout le travail était fait à la main, les matériaux étaient transportés par des chevaux et forcément le chantier n'avancait pas très vite, notre père qui y travaillait avec un attelage disait pourtant qu'il n'avait jamais connu des gens aussi travailleurs que ces espagnols.

L'un d'eux Antoine avait trouvé son bonheur à Verrières puisqu'il épousait le 19 juin 1937 Jeanne Forestier et leur fille Françoise qui vit toujours à Millau regrettant beaucoup de n'avoir pu garder la maison de famille rue du Barry Joyeux.

La suite du chantier de ce chemin ne fut réalisée que plus tard durant la mandature du maire Monsieur Pipien.

Il est à noter que le projet de ce chemin n'aura jamais été mené à son terme puisqu'il devait aller aboutir à Las Parets en suivant le ravin de la mine passant par la 'font de lo borio' fontaine près duquel se trouvait l'un des plus grands chênes de la région.

Dans la même période on se déroulait ces travaux relativement importants avait eu lieu la création d'entreprises d'exploitation de la baryte par Louis Richard et Joseph Miquel. Sur la cause Rouge, Camp Rouch et la Roubayrette en de nombreux endroits l'on peut encore voir le sol qui avait été fouillé à la recherche d'un filon du "caillou blanc". Travail très pénible et aléatoire pour les ouvriers qui payés au rendement devaient creuser tels les chercheurs d'or, des journées entières sans avoir, le soir venu, fait la noindre découverte.

L'arrivée de la guerre, la mort au front de Joseph Miquel mais aussi la non rentabilité, les entreprises avaient cessé l'exploitation de la baryte, les gisements étant trop dispersés et peu importants. Malgré le peu de temps qu'avait duré cette activité elle avait été marquée par un accident mortel.

Travaillant sur l'un des meilleurs filons qui ait peut-être été trouvé, du côté des Donzeilles, le 20 novembre 1934 Félix Jassin âgé de 32 ans avait trouvé la mort écrasé par un éboulement alors qu'il était au fond d'une étroite tranchée. Il avait laissé à Marie, décédée ces dernières années à l'aube de ses 100 ans, la charge de ses quatre enfants: Georges 10 ans mort au combat en Allemagne, André 7 ans, Robert 3 ans et Roger 6 mois.

Il est certain que tous les habitants du village avaient été marqués par la fin tragique de cet homme encore jeune et par le malheur qui arrivait à sa famille.

C'est aussi durant ces années-là que l'abandon des terres autour du village a commencé. Déjà le fait que de nombreuses personnes âgées ne soient plus en mesure d'effectuer les travaux trop pénibles pour elles, ou que soient décédés ceux qui étaient le plus attachés à leur vigne, elles ont été peu à peu abandonnées. Il est vrai que le rapport travail-rendement était loin d'être d'un grand intérêt.

Que de fois devaient être montées les pentes et gravis les escaliers des vignes pour essayer de mener à bien la maturité de la récolte cela à la condition que la maladie ou un orage de grêle ne viennent anéantir la veille de cueillir le raisin le travail de toute l'année. Mais dans le cas où la récolte était bonne quelle belle journée que celle des vendanges où se pratiquait beaucoup d'entraide entre gens du village et pour lequel toute la famille était embauchée particulièrement la jeunesse. Il était rare qu'une jeune fille chahutée arrive au soir sans avoir été "massacrée" avec une grappe de "tintairé" bien rouge à moins qu'elle n'ait été carrément assise sur une comporte débordante de moût.

Le raisin descendu des "laïsses" dans le "séalou" et ramené à la cave, passé dans le foulon était prêt à aller au tonneau pour subir la fermentation pendant environ une quinzaine de jours, mais avant cela il n'était pas rare qu'en cachette la maîtresse de maison prélève quelques litres de moût auquel serait ajouté une certaine quantité de sucre et beaucoup de fruits d'automne qui cuits assez longtemps ensemble donnerait une excellente confiture qui serait un régal durant les mois d'hiver.

Et après que le raisin ait fini de fermenter, quel plaisir quand jaillissait de la cannelle, encore chaud, le vin nouveau tant attendu. Pour la mise en perce les voisins étaient souvent là et afin d'avoir une idée précise sur ce que pouvait être la qualité, dans le verre bien culotté restant toujours en cave, il fallait plusieurs fois taster le vin nouveau ce qui parfois à la fin de la journée ne permettait pas le moindre doute, à voir le pas incertain des toasteurs, le vin nouveau avait été apprécié.

Il le serait encore quand le soir à la veillée serait cuite la grillée et que pour trois châtaignes il fallait, était-il dit, boire un verre de vin nouveau. Cela était mis en pratique par des amateurs et expliquait que la soirée se passe la plupart du temps dans la bonne humeur et en chansons plus ou moins égrillardes.

Revenant à la culture de la vigne, quelques jours après que le vin aurait été coulé, que le mauvais gaz se serait dispersé, la "draque" serait retirée du foudre et amenée à l'alambic ou, avec beaucoup de soin Combet en extrairait une excellente eau de vie.

Sur ce sujet une anecdote plutôt rigolote mérite d'être racontée. Boussac qui habitait sur la place était un personnage assez original et un peu particulier, il avait l'habitude de rentrer nu dans son foudre pour le vider de la "draque" mais à cette occasion il lui était arrivé un incident peu banal.

Si plus jeune il entraît assez aisément dans son foudre, avec l'âge il avait pris quelques rondours mais la trappe permettant de rentrer ou de sortir du tonneau, elle, ne s'était pas agrandie et un jour après avoir vidé le dit tonneau pour en ressortir, s'y étant mal pris, il s'était trouvé coincé ne pouvant plus faire aucun mouvement pour s'extraire de cette satanée trappe si bien que Lisounette sa femme avait dû appeler du secours.

Sortant de l'église et croyant que le gaz était la cause d'une asphyxie Maria Verdier religieuse, infirmière, s'était précipitée pour secourir le pauvre homme mais en rentrant dans la cave, à la lumière de la bougie ce n'est pas un premier quartier de lune ni même sa face cachée qu'elle avait découvert mais un tableau que généralement chacun tient à ne pas exposer.

Devant cet état de fait ne pouvant rien faire elle avait demandé de l'aide et, comme c'était la sortie de la messe, les volontaires ne manquaient pas surtout quand ils avaient appris la cause de l'incident.

Naturellement cette aventure n'ayant pas été tenue secrète longtemps c'était toujours avec le sourire qu'elle était relatée. Je ne crois pas que vécue aujourd'hui il en serait autrement.

Et l'on peut dire qu'elles n'étaient pas tristes ces soirées quand autour d'une table il se trouvait une équipe de voisins venus aider au "dénoyage", action de sortir le cerneau destiné à faire l'huile de noix, travail dont le père de Ricou Vincent était vraiment le spécialiste et que malgré l'interdiction il se faisait un plaisir d'effectuer la plupart du temps bénévolement à Las Parets.

Sortir le cerneau de la coque avec soin nécessitait beaucoup de temps; mais fait durant les veillées, ce travail se faisait toujours dans la bonne humeur car les participants étaient généralement des jeunes qui passaient là une agréable soirée.

Il se récoltait alors une grande quantité de noix car il est vrai que les noyers étaient très nombreux à Verrières, devant presque chaque maison il y en avait un et au Grabas se trouvaient une quinzaine d'arbres dont la récolte était vendue tous les ans aux enchères au profit de la paroisse avant la séparation de l'église et de l'état en 1907 et après cette date, entrant dans les caisses de la commune, enchères souvent étaient très disputées ce qui créait parfois quelques inimitiés entre enchérisseurs et dès que les noix commençaient à tomber au moindre vent le gagnant devait jouer au chat et à la souris pour ne pas trop se laisser voler celles qui étaient au sol et qu'avec une lanterne des gens matinaux s'empressaient d'aller récupérer. Il y avait aussi beaucoup de ces arbres sur les causes et de même que les amendes cela procurait pour certains agriculteurs un revenu non négligeable. A Coussinies par exemple l'un des grands champs était appelé "la nogarède" nom donné parce qu'il y avait là une grande quantité de noyers. Le long de la route nationale, d'Aguessac jusqu'à Las Parets tous vingt à trente mètres un noyer avait été planté, à l'origine l'ors de la construction de la route nationale, pour faire de l'ombre aux attelages. Mais la plus grande partie de ces gros arbres avait été réquisitionnée, par ordre du préfet du 22 septembre 1915, achetée par l'état et destinée à la réalisation de crosses de fusils pour la grande guerre.

Revenant à la vie au village, dans la courant des années trente les jeunes hommes ou jeunes filles voulaient à juste raison aller vers des emplois plus rémunérateurs et à Millau ou ailleurs les usines, ateliers ou commerces leurs ouvraient grand les bras car "tout marchait bien".

C'est alors que dans nos "travers" l'on a commencé à voir les murs des laïsses s'écrouler, les friches ont pris la place des cultures et certainement à tout jamais ces terres si difficiles qui avaient été mises en valeur par nos ancêtres sont destinées à rester à l'abandon.

Déjà avant la guerre un certain progrès était arrivé dans l'agriculture. Par encore de tracteurs, mais l'on pouvait déjà voir des faucheuses ou moissonneuses tirées par des chevaux, moins de salariés dans les fermes et à part le jour où venait dépicquer la batteuse, les coups de main entre voisins devenaient moins nombreux. La société rurale commençait à changer et petit à petit seules les grandes surfaces restaient en culture, que de parcelles de terre en amont du pont de Randels très fertiles au long du ruisseau ont été abandonnées. Qui peut aujourd'hui croire que tout ce qui n'est à ce jour que bois et taillis comme c'est le cas en face de Mare, à Saint Pierre ou Casernes étaient à l'époque des terrains où se récoltaient des céréales ou autres productions, récoltes suffisantes pour que vive là une famille.

A suivre....



Meilleurs voeux 2023